

Le XI^{ème} Congrès national entre le dynamisme ittihadi et l'opportunisme de la rapine

Lire Rissalat Al Itihad en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9504

Jeudi 30 Décembre 2021

Omicron fait craindre le pire *La barre des 1000 cas franchie pour la première fois depuis trois mois*

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants interpelle le gouvernement à propos des problèmes de visas pour les transporteurs professionnels marocains
Youssef Aidi : *Le programme gouvernemental ne comprend aucune mesure attestant du sérieux du gouvernement par rapport aux attentes du monde rural*

Page 3

Les exonérations fiscales de l'agriculture, de l'immobilier et de l'enseignement privé ne sont pas justifiées



Page 10

CAN-2021: Le Onze national à pied d'oeuvre à Maâmora



Page 23



Lire page 4

رسالة الانتقاد

Actualité

Le XI^{ème} Congrès national entre le dynamisme ittihadî et l'opportunisme de la rapine

L'Union socialiste des forces populaires vit aujourd'hui au rythme des préparatifs de son 11^{ème} Congrès, congrès à travers lequel, le parti s'emploie à confirmer son existence en tant que parti enraciné au milieu de la scène politique, capable de remporter tous les défis auxquels il est confronté et se consacrant en force politique créative, en constant renouvellement, imprégnée de l'esprit de l'action institutionnelle responsable.

Néanmoins, alors que les préparatifs sont caractérisés par le débat, la délibération, le pluralisme en matière de réflexion, d'opinion, de candidature, de concurrence et de ruée organisationnelle intérieure spontanée entre les diverses composantes légitimes du parti, au sein des nombreux domaines et espaces organisationnels, l'on constate une tout autre dynamique se déployant,



et à la conception de leur parti en conformité avec leurs convictions et acceptations fondées par ailleurs sur la fidélité à l'USFP, à la culture de l'USFP, à la symbolique de l'USFP et aux institutions de l'USFP.

Hélas, cette «dynamique» imaginaire destructive ne s'appuie sur aucune latitude politique ou organisationnelle transparente et ne reproduit qu'un conflit de positions en apparence et une orientation franche, au fond, vers la logique de la terre brûlée, sachant qu'elle manque de réels prolongements organisationnels au sein du parti.

Le plus déplorable encore, c'est que cette même dynamique enrôle et séduit même ceux qui n'ont plus aucun lien avec le parti, voire ceux qui ont créé d'autres formations politiques ou présenté des candidatures sous d'autres étiquettes. En outre, il y en a parmi eux certains qui ont déclaré à maintes occasions la fin de l'USFP. Tout ce monde s'est retrouvé bizarrement unanime quant à faire main basse sur l'USFP en s'appropriant la volonté de ses militants. D'aucuns sont même allés jusqu'à prodiguer des leçons quant aux mœurs de la fidélité au parti.

Ce qui se passe aujourd'hui, à l'intérieur du

“

L'USFP a toujours vécu au rythme de dynamiques conflictuelles intrinsèques dont la seule arène était le terrain organisationnel interne

par contre à l'extérieur du parti en véhiculant tous les détails des préparatifs par la mystification, l'usurpation, la violence, les menaces verbales ...

L'USFP a certes toujours vécu au rythme de dynamiques conflictuelles intrinsèques dont la seule arène était le terrain organisationnel interne, mais nous observons actuellement l'émergence de la dynamique d'une confrontation agressive de l'autre côté des murs du parti, sans prolongements ni légitimité organisationnels, incitant à faire main basse sur la bonne et objective préparation du Congrès, et ce en faisant recours aux possibilités favorisées par les moyens des réseaux sociaux, au dénigrement et à la déformation systématique de tout ce qu'entreprennent les Ittihadîes et Ittihadîs.

Or l'émergence de cette nouvelle «dynamique», bien que démunie de tout horizon politique ou organisationnel limpide, provoque une sorte de brouillage et de confusion chez les observateurs qui suivent les affaires de l'USFP, de même qu'elle porte atteinte à l'image du parti dans l'opinion publique.

En fait, tout ce qui se passe en marge des préparatifs du 11^{ème} Congrès de l'USFP, c'est une sorte de «cambriolage» et de piratage illusoire et prémédité de la volonté des Ittihadîes et Ittihadîs et du choix que ceux-ci ont adopté quant aux perspectives d'avenir politiques et organisationnelles

“

L'émergence de ce nouvel «opportunisme», bien que démunie de tout horizon politique ou organisationnel limpide, provoque une sorte de brouillage et de confusion chez les observateurs qui suivent les affaires de l'USFP, de même qu'elle porte atteinte à l'image du parti auprès de l'opinion publique

parti, c'est que tout simplement il y a une formation organisationnelle normale évoluant posément et sûrement dans le cadre d'un devenir naturel au sein du parti vers l'organisation du 11^{ème} Congrès national, en face d'un déchaînement verbal déséquilibré sans le moindre rayonnement organisationnel ou politique, tentant désespérément de perturber l'action du parti.

La confiance des Ittihadîes et Ittihadîs en leur parti et en ses institutions, c'est une confiance qui n'admet aucune discussion ni aucune surenchère. De même que leur conviction et leur foi en leur Congrès tranchent irrémédiablement avec leur détermination quant à l'option de leur horizon organisationnel et politique.

C'est un choix libre, dicté par la situation solide et distincte du parti sur la scène politique marocaine mais aussi par les sacrifices et gros efforts consentis à cet effet.

“

La confiance des Ittihadîes et Ittihadîs en leur parti et en ses institutions est une confiance qui n'admet aucune discussion ni aucune surenchère

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants interpelle le gouvernement à propos des problèmes de visas pour les transporteurs professionnels marocains

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a interpellé le gouvernement à propos des difficultés et des obstacles auxquels sont confrontés les entreprises de transports routiers internationaux dans l'exercice de leur métier.

Lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants tenue le 27 décembre, le Groupe socialiste a souligné, dans une question adressée au ministre des Transports et de la Logistique, que les entreprises marocaines œuvrant dans le domaine du transport routier international de marchandises font face à

un certain nombre de contraintes et de problèmes dont principalement le refus des services consulaires espagnols et français d'accorder des visas aux transporteurs professionnels marocains.

D'après le Groupe socialiste, ces problèmes et difficultés contraignent les entreprises marocaines à manquer à leurs obligations envers leurs clients, ce qui leur cause des pertes matérielles et les pousse à la faillite et, par ricochet, au licenciement de leurs salariés.

Le Groupe parlementaire de l'USFP a également tiré la sonnette d'alarme, car ces difficultés entravent les activités commerciales de ces entreprises et ont, par conséquent, des effets désastreux sur les exportations marocaines en particulier et sur l'économie nationale en général.

Le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, s'est montré optimiste quant au règlement des difficultés et des entraves rencontrées par lesdites entreprises. «S'agissant des visas, nous avons reçu des signes positifs de la part de l'ambassade de France au Maroc, qui permettront l'élaboration de solutions concrètes pour mettre fin à cette problématique », a-t-il affirmé. Et d'ajouter: «Les autorités marocaines ont eu des échanges de haut niveau dans ce sens avec les représentants diplomatiques de la France au Maroc ».

D'autre part, le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers a interpellé le ministre de l'Intérieur sur la persistance des disparités spatiales et sociales dans le monde rural, dont la population souffre en silence.

En effet, le président de ce Groupe, Youssef Aidi, a souligné que malgré les grands efforts déployés et le saut qualitatif que le Maroc a réalisé dans les domaines économiques, sociaux et des



droits de l'Homme, la population du monde rural et des régions montagneuses souffre encore des conséquences de la persistance des déséquilibres entre les régions du Maroc.

Réagissant à la réponse du ministre de l'Intérieur lors de la séance des questions orales tenue mardi dernier, le parlementaire ittihadî s'est interrogé sur les véritables raisons de la perpétuation du sous-développement du monde rural, bien qu'il soit un véritable réservoir de ressources et d'opportunités dont la bonne exploitation lui permettrait de devenir un espace fertile pour la création de richesses et la réalisation du développement.

Youssef Aidi a également souligné que le monde rural (dont les habitants constituent presque la moitié de la population marocaine) souffre de déséquilibres structurels dans des domaines de base

telles que l'éducation, la santé, les routes, les infrastructures, et tous les services publics vitaux, en plus de la faiblesse des investissements, ce qui affecte négativement la compétitivité de l'économie rurale et les structures productives et sociales et, par conséquent, le niveau de vie de la population rurale.

Mais ce qui est pire, aux yeux du président du Groupe socialiste, c'est que le programme gouvernemental ne comprend aucune mesure « qui puisse donner l'impression que le gouvernement est vraiment sérieux pour répondre aux attentes des habitants des villages et des montagnes et faire en sorte que ces espaces territoriaux soient un noyau pour la création de la richesse et la réalisation de l'intégration socio-économique selon une perspective basée sur la durabilité ».

T.M



Youssef Aidi
Le programme gouvernemental ne comprend aucune mesure attestant du sérieux du gouvernement par rapport aux attentes du monde rural

Célébration du 88^{ème} anniversaire des batailles de Jbel Baddou

La famille de la résistance et de l'Armée de libération a célébré, mardi à Errachidia, le 88^{ème} anniversaire des batailles de Jbel Baddou (1933), considérées comme une épopée glorieuse de l'histoire du Royaume qui restera gravée à jamais dans les annales de la lutte nationale pour la liberté et l'indépendance.

Intervenant lors d'un meeting organisé à cette occasion, le haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, a souligné que ces batailles, qui se sont déroulées à Tafilalet, berceau de la dynastie alaouite, sont l'une des épopées glorieuses de la lutte nationale

pour s'affranchir du joug colonial.

Il a rappelé que Tafilalet et ses habitants ont toujours été présents dans la lutte nationale pour l'indépendance et l'unité du pays, ajoutant que la société tribale de l'époque au niveau de cette région, qui a fait preuve d'une résistance sans faille contre l'occupant, a refusé toute forme d'ingérence étrangère.

M. El Ktiri a relevé que les tribus et habitants de Tafilalet avaient bravement résisté, depuis le début du 20^{ème} siècle, et fait montre d'un sens élevé de sacrifice pour repousser l'occupant, notamment en 1908 après que les forces coloniales ont procédé à l'implantation de leur premier camp dans le centre de Boudnib,

qui servait de base pour le lancement de leurs attaques.

Cette région du Royaume, a-t-il poursuivi, a été ainsi le théâtre de plusieurs batailles, dont celles de Boudnib (1908), d'Ifri (1914) et de Meski (1918), ainsi que des batailles de Tafilalet et d'autres qui se sont déroulées aux environs de Goulmima.

Il a fait observer que les autorités coloniales n'avaient pu étendre leur domination sur l'ensemble du territoire de la province qu'après la violente offensive lancée en août 1933, précisant que les différentes tribus de Tafilalet ont fait preuve d'un sens élevé de patriotisme et d'une grande résistance et bravoure, réussissant ainsi à faire face aux attaques cruelles des

forces de l'occupant contre la population.

Le haut-commissaire a souligné que les habitants de cette région du Maroc ont été parmi les premiers à prendre part à la lutte et aux opérations de résistance, suite au complot odieux ourdi par les autorités du protectorat, le 20 août 1953, en exilant Feu SM Mohammed V, héros de l'indépendance, de son compagnon de lutte, Feu SM Hassan II, et l'auguste Famille Royale.

M. El Ktiri a fait savoir, par ailleurs, que le réseau des Espaces dédiés à la mémoire historique de la résistance et de la libération dans la province d'Errachidia vient d'être élargi avec une nouvelle structure construite dans la commune d'Aghbalou N'Kar-

dous, dans le cadre d'un partenariat entre le Haut-commissariat, la wilaya de la région de Drâa-Tafilalet, le Conseil de la province d'Errachidia, le Conseil de cette commune et le Programme de développement territorial durable des oasis du Tafilalet.

A l'issue de ce meeting, tenu en présence notamment du secrétaire général de la wilaya de la région de Drâa-Tafilalet et du président du Conseil local des oulémas d'Errachidia, un hommage a été rendu à 9 anciens résistants issus de la province, en reconnaissance de leur dévouement et sacrifices au service de la nation.

Des aides financières ont été offertes à des veuves et membres de la famille de la résistance et de l'Armée de libération.

Omicron fait craindre le pire

La barre des 1000 cas franchie pour la première fois depuis trois mois



Ce n'est pas encore la psychose, mais plutôt l'angoisse du déjà-vu. Le Maroc voit ressurgir le spectre du Covid-19. La circulation active du variant Omicron dans le pays, dont 76 cas (un cas en réanimation) ont jusqu'à présent été formellement identifiés par le ministère de la Santé, n'est clairement pas étrangère à la dégradation de la situation sanitaire et à la montée en flèche de la courbe épidémiologique. En enregistrant plus de 1000 nouveaux cas Covid+ (1184) en 24h (du lundi au mardi), c'est comme si on avait reculé de deux pas de géant, après avoir avancé d'un pas de fourmi. La barre des mille cas n'a plus été franchie depuis la fin de la vague Delta, il y a un peu plus de trois mois.

Le virus se fait galopant

Ainsi donc, à son retour, le virus devient galopant. A l'évidence, le nouveau variant, qui devait s'appeler initialement "nu" avant que l'OMS ne se décide à finalement sauter directement à la lettre grecque "Omicron", risque de rebattre toutes les cartes sanitaires et de mettre à nu toutes nos stratégies sanitaires. Au moins pendant "les 11 prochaines semaines", période correspondante à la durée de la vague Omicron, si l'on en croit Mouad Mrabet, coordinateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé et de la Protection sociale. Lequel a précisé que "les cas positifs hebdomadaires ont aug-

menté de façon exponentielle (150%) cette semaine par rapport à la semaine précédente." Quoi qu'il en soit, le variant obligera certainement, et à très court terme, le gouvernement à se réunir pour considérer ses options de riposte. Plus décourageantes les unes que les autres.

Rallonger les vacances scolaires ? Peut-être aussi rendre le télétravail obligatoire ? Pour le moment, l'instauration d'un couvre-feu la nuit du 31 décembre est l'une des rares mesures instaurées. Elle est significative. Même si elle peut occasionner des rassemblements dans des appartements privés, bondés et mal aérés. Tout comme la fermeture des frontières jusqu'au 31 janvier. En outre, le 20 décembre dernier, une des mesures phares est entrée en vigueur. Et notamment l'instauration d'un "pass vaccinal" qui interdisait de fait l'accès aux activités de loisirs, aux transports, aux restaurants à tous ceux qui n'auraient pas un schéma vaccinal complet.

La grogne monte de partout

Sauf qu'elle n'a pas eu l'effet escompté. Bien au contraire. La grogne monte partout. L'obligation du "pass vaccinal" ne passe pas, comme on a pu le constater avec le blocage des tribunaux par la grève des avocats et leur rejet catégorique de cet impératif. Pis, c'est la confiance des citoyennes et citoyens dans les vaccins qui s'érode. Bon nombre de Marocains avaient été persuadés par le gouvernement que le vac-

cin les dispenserait de toutes contraintes de tests et de contamination.

Mais face à cette nouvelle vague de Covid-19 et la faible réponse immunitaire de certains vaccins face au variant Omicron, on ne se bouscule plus devant les portes des centres de vaccination. Mardi, seulement 7343 personnes ont retroussé leur manche et tendu le bras pour recevoir leur première dose, pour un total de 24.539.802. Loin des 30 millions escomptés par le ministère de la Santé. En même temps, il faut dire que la communication des autorités sanitaires n'est pas exempte de tout reproche. Pour exemple, encourager les Marocains à s'injecter une troisième dose qui diffère des deux précédentes, sachant que les technologies d'un vaccin à l'autre sont dissemblables, manquent sérieusement de cohérence et portent un sérieux coup à la confiance accordée à la science.

Mais refuser de se faire vacciner ou de compléter son schéma vaccinal, c'est aussi rapidement oublier que le vaccin est là uniquement pour sauver des vies, en rendant une possible contamination au Covid-19 bien moins périlleuse et dramatique. "La vie c'est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort", disait à l'aube du 19^{ème} siècle le médecin français François Xavier Bichat.

L'OMS inquiète

En d'autres termes, pour éviter d'atterrir en réanimation, il n'y aurait pas de méthode plus efficace que la

vaccination au rythme du virus et de ses mutations. Ce n'est pas l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui nous contredira. L'organisation onusienne semble inquiète. Mardi, elle a mis en garde le monde contre la propagation rapide du variant Omicron, susceptible de produire un nombre élevé d'hospitalisations. "Une hausse rapide d'Omicron, comme celle que nous observons dans plusieurs pays, même si elle se combinait avec une maladie légèrement moins grave, entraînera tout de même un grand nombre d'hospitalisations, notamment parmi les non-vaccinés", a indiqué une responsable de l'OMS Europe, Catherine Smallwood, citée par des médias internationaux.

Fort heureusement, les données préliminaires des études menées par les scientifiques de l'OMS font état d'une létalité moindre comparativement au variant Delta. "Il est trop tôt pour dire si la vague d'Omicron sera plus ou moins grave que celle de Delta", a tempéré Catherine Smallwood, en mettant en avant la nécessité de prendre ces données préliminaires "avec prudence". Une chose est sûre, un mois après son identification en Afrique du Sud, les scientifiques commencent à mieux cerner le variant Omicron. Mais à ce stade, il est encore difficile de dire à quel point le nouveau variant changera le visage de la pandémie de Covid-19, au Maroc comme ailleurs.

Chady Chaabi

L'Université Hassan II de Casablanca détient un brevet d'invention d'un système robotique pour l'extraction du venin scorpionique



L'Université Hassan II de Casablanca détient un brevet d'invention d'un système robotique révolutionnaire destiné à l'extraction automatique du venin scorpionique et présentera un ouvrage sur cette thématique en janvier prochain, indique l'établissement universitaire dans un communiqué.

Ayant reçu un avis positif de délivrance de la part de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), après sa publication le 30 novembre dernier, cette invention a été réalisée par une équipe de re-

cherche composée de Mouad Mkamel, doctorant, Pr. Anass Kettani, directeur de thèse, Pr. Omar Tanane, co-directeur de thèse et Pr. Rachid Saïle, directeur du laboratoire de biologie et santé de la Faculté des sciences Ben M'Sik.

Grâce à cette invention, la collecte du venin se fait via un réseau de convoyeurs automatisés et une centrale pour extraire le venin en fournissant des décharges électriques adaptées à chaque espèce de scorpion de façon plus rapide et sans risque.

En effet, elle consiste en un

système pneumatique et vibratoire facilitant la récupération des gouttelettes de venin qui tombent dans un poste de remplissage. Ce système robotique assure un processus totalement automatique sans intervention manuelle de l'opérateur.

Il est à noter que la commercialisation de ce robot intéresse plusieurs acteurs à l'échelle nationale et internationale, notamment les fermiers de venin et les établissements industriels grâce à ses propriétés pharmacologiques prometteuses, puisque le venin scorpionique fait partie des venins les plus chers au monde utilisés comme principe actif dans la fabrication de médicaments et des produits cosmétiques, ainsi que la production du sérum antivenin.

L'Université Hassan II de Casablanca dispose par ce brevet d'un excellent projet qui pourra s'inscrire dans le Centre d'innovation et de transfert de technologie, indique le communiqué.

Dans le même cadre, les membres de l'équipe de recherche ont édité un ouvrage intitulé «Le Guide des scorpions au Maroc» avec une première cartographie selon le degré de venimosité, qu'ils présenteront le 6 janvier prochain à la Bibliothèque universitaire Mohamed Sekkat de l'Université Hassan II de Casablanca.

Divers

Campagne

La Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire a lancé la troisième édition de la campagne solidaire "Hiver au chaud", qui consiste en la collecte de vêtements et autres articles au profit des enfants vivant dans des zones de grand froid. La campagne, qui se poursuivra tout au long du mois de janvier 2022, invite les âmes charitables à faire don de vêtements chauds (pulls, pantalons, manteaux, chaussures...), d'accessoires de saison (gants, chaussettes, bonnets, écharpes...) et de couvertures.

Des points de collecte ont été installés à cet effet dans plusieurs villes du pays, leurs coordonnées étant consultables sur le lien suivant: <https://fimps.ma/index.php/fr/component/quix/271-compagne-solidaire>

La Fondation marocaine pour la promotion de l'enseignement préscolaire, association à but non lucratif dotée de l'utilité publique, a été créée le 10 mars 2008 à l'initiative du Conseil supérieur de l'enseignement, en collaboration avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur et la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation.

Circoncision

L'association des amis de l'Hôpital d'enfants de Rabat (AAHER) organise, ce jeudi, une opération de circoncision collective de 50 enfants, en partenariat avec le conseil préfectoral, la clinique Al-Manar et des mécènes.

L'AAHER, reconnue comme association d'utilité publique, assure la gestion de "La Maison de l'enfant", un centre socio-éducatif installé au sein même dudit établissement à l'initiative de la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

Accidents de la circulation

23 morts et 2.066 blessés en l'espace d'une semaine

Un total de 23 personnes ont été tuées et 2.066 autres blessées, dont 75 grièvement, dans 1.506 accidents de la circulation survenus en périphérie urbaine durant la semaine allant du 20 au 26 décembre 2021.

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction sans usage de signal, au défaut de maîtrise des véhicules, au changement de direction non-autorisé, au non-respect du stop, à la conduite sous l'emprise de l'alcool, au non-respect des feux de signalisation, à la circulation en sens interdit et sur la

voie gauche et aux dépassements défectueux, a indiqué la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 36.768 contraventions et dressé 6.774 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 29.949 amendes transactionnelles ont été recouvrées, a précisé la même source.

Les sommes perçues au titre des contraventions ont atteint 6.428.275 dirhams, ajoute le communiqué, faisant état de la mise en fourrière municipale de 3.632 véhicules, de la saisie de 6.774 documents et du retrait de la circulation de 154 véhicules.

Formations au profit de plus de 350 travailleurs domestiques de la région Rabat-Salé-Kénitra

Un total de 355 travailleurs domestiques de la région Rabat-Salé-Kénitra ont bénéficié de formations et d'initiations adaptées à leurs besoins, dans le cadre d'un programme d'accompagnement conduit par le Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire (REMESS) avec l'appui de plusieurs partenaires.

Les promoteurs de ce projet, financé par la région de Bruxelles-Capitale en partenariat avec d'autres acteurs comme l'ONG belge Echos Communication, la région Rabat-Salé-Kénitra et le CGLU Afrique, ont réussi à toucher 137 femmes de ménage, 47 chauffeurs, 130 jardiniers et 41 gardiens, à travers 19 ateliers, 22 séances de développement personnel et 26 de formation professionnelle.

Le projet, dont les résultats ont été présentés mardi à Salé, entend renforcer les compétences métiers des travailleurs domestiques, leur donner des bases juridiques, faire don de matériels adaptés, créer des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ainsi que pouvoir, en fonction des cas identifiés, immatriculer le travailleur domestique suivant la loi 12.19 relative aux travailleuses

et travailleurs domestiques au Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, le trésorier du REMESS, Mounir El Ghazoui, a fait savoir que le projet, lancé en 2019, vise à sensibiliser les travailleuses et travailleurs domestiques à la loi entrée en vigueur il y a environ trois ans, quoique "sa mise en œuvre trébuchante au niveau des contrats de travail entre cette catégorie et les employeurs, avec seulement 4.500 contrats conclus jusqu'à présent.

M. El Ghazoui a ajouté que le projet a plusieurs objectifs, notamment un accompagnement professionnel qui permet aux bénéficiaires d'obtenir un certificat professionnel à même de les aider dans la recherche d'un emploi ou la création d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. Une trentaine de groupes et huit coopératives s'activant dans les différentes professions domestiques sont concernés par le projet, a-t-il poursuivi, ajoutant que le programme s'est appuyé sur le digital à travers un hackathon pour la création des plateformes institutionnelles devant faciliter les actions de réseautage de ces professions et l'émergence d'espaces de formation et de sensibilisation.



Records de contaminations dans le monde au variant Omicron

Le risque lié au variant Omicron dans le monde "reste très élevé", a prévenu mercredi l'Organisation mondiale de la santé, tandis que la France, le Royaume-Uni, le Portugal et la Grèce enregistraient des records de contaminations.

Plusieurs pays ont mis en place de nouvelles restrictions, dont la Finlande qui ferme ses frontières aux étrangers non vaccinés. "Le risque global lié au nouveau variant préoccupant Omicron reste élevé", a noté l'OMS dans son bulletin épidémiologique hebdomadaire, en dépit de données préliminaires suggérant un moindre risque d'hospitalisation lié à Omicron.

"Des preuves fiables montrent que le variant Omicron possède un avantage de croissance par rapport au variant Delta avec un rythme de doublement de deux à trois jours". La France, le Royaume-Uni, le Portugal et la Grèce ont enregistré mardi de nouveaux records de cas quotidiens de Covid-19, preuve selon les autorités de la progression fulgurante d'Omicron.

En France, ce sont près de 180.000 cas qui ont été recensés dans les dernières 24 heures. Record quotidien également au Royaume-Uni, l'un des pays européens les plus touchés par la pandémie, avec près de 130.000 contaminations en Angleterre et au Pays de Galles. En Grèce, le nombre de cas a plus que doublé par rapport à lundi.

L'Argentine a elle aussi vu une spectaculaire propagation du virus, avec près de 34.000 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures, 10.000 de plus que la veille et six fois plus qu'il y a une semaine, mais le gouvernement a pour l'heure écarté



de nouvelles mesures restrictives.

"Une hausse rapide d'Omicron, comme celle que nous observons dans plusieurs pays, même si elle se combinait avec une maladie légèrement moins grave, entraînera tout de même un grand nombre d'hospitalisations, notamment parmi les non-vaccinés", a déclaré à l'AFP Catherine

Smallwood, une des principales responsables de l'OMS Europe.

La spécialiste a appelé à prendre les données préliminaires sur un risque moindre d'hospitalisation "avec prudence" car pour l'heure les cas observés concernent surtout des "populations jeunes et en bonne santé dans des pays avec des taux élevés de vaccination".

Les autorités sanitaires américaines ont averti que les tests antigéniques de dépistage du Covid-19, qui ont l'avantage de délivrer un résultat en quelques minutes seulement, sont moins sensibles au variant Omicron qu'aux variants précédents et donc plus susceptibles d'indiquer un résultat négatif malgré une infection.

Le président Joe Biden a levé à compter du 31 décembre l'interdiction d'entrée aux Etats-Unis des voyageurs venant de huit pays d'Afrique australe, région où est apparu ce variant, désormais présent à travers le monde.

Outre le Portugal, Omicron domine également désormais les infections aux Pays-Bas, où les autorités ont mis en garde contre "une augmentation du nombre d'admission dans les hôpitaux", et en Suisse (environ 55% des cas).

Face à ces incertitudes, plusieurs pays ont imposé de nouvelles restrictions.

La Chine, qui enregistre un nombre record de contaminations à moins de 40 jours des JO d'hiver de Pékin, a confiné mardi plusieurs dizaines de milliers de personnes supplémentaires. La ville de Xi'an (nord) était soumise mardi à une sixième journée de stricte quarantaine après un rebond épidémique limité.

A 300 km, plusieurs dizaines de mil-

liers d'habitants d'un district de la ville de Yan'an ont reçu à leur tour la consigne de rester chez eux et les entreprises de fermer leurs portes.

La Chine a fait état mardi de 209 nouveaux malades en 24 heures, le nombre le plus important depuis 21 mois.

La Suède exige depuis mardi un test Covid négatif à tous les voyageurs arrivant sur le territoire. La Finlande a décidé d'aller plus loin en n'autorisant l'entrée sur son territoire qu'aux voyageurs étrangers munis d'un test Covid-19 négatif et pouvant prouver une vaccination complète ou une infection passée.

L'Afrique du Sud, qui avait annoncé la semaine dernière la fin du traçage des cas contact de personnes testées positives au Covid-19, est revenue sur cette décision.

En France, de nouvelles règles d'isolement pour les malades et leurs contacts seront fixées par le gouvernement "d'ici la fin de la semaine", a annoncé lundi le Premier ministre Jean Castex.

Et en Allemagne, une nouvelle batterie de mesures est entrée en vigueur mardi. Les réunions privées de plus de dix personnes - même vaccinées ou guéries - sont interdites. Pour les non-vaccinés, la limite tombe à deux membres de foyers différents. Toutes les compétitions sportives se dérouleront à huis clos, ce qui devrait concerner le championnat d'Allemagne lorsqu'il reprendra le 7 janvier.

Dans un arrêt publié mardi, la Cour constitutionnelle allemande a imposé à l'Etat de prendre des dispositions législatives pour protéger l'accès aux soins intensifs des personnes handicapées en cas de "tti" médical imposé par la pandémie.

Les tests antigéniques moins sensibles à Omicron

Les tests antigéniques de dépistage du Covid-19, qui ont l'avantage de délivrer un résultat en quelques minutes seulement, sont moins sensibles au variant Omicron qu'aux variants précédents, ont averti mardi les autorités sanitaires américaines.

Cela signifie que ces tests sont davantage susceptibles d'indiquer un résultat négatif malgré une infection -- les fameux faux négatifs -- si une personne est contaminée par Omicron. "Des données préliminaires suggèrent que les tests antigéniques détectent bien le variant Omicron, mais avec une sensibilité réduite", a déclaré dans un communiqué l'Agence américaine des médicaments (FDA).

Elle a toutefois précisé continuer à autoriser leur usage, en suivant les indications précises d'utilisation. "Si une personne est testée négative avec un test antigénique, mais est suspectée d'avoir le Covid-19, par exemple en ayant des symptômes ou une haute probabilité d'infection à cause d'une exposition, un suivi avec un test moléculaire (ou PCR, ndlr) est important", a souligné l'agence.

Les tests antigéniques détectent les antigènes présents à la surface du virus, tandis que les tests PCR recherchent le matériel génétique du virus. Les premiers étaient déjà moins sensibles que les seconds, rappelle la FDA. Et leur sensibilité est désormais affectée en raison des nombreuses mutations du variant Omicron.

Malgré tout, les tests antigéniques, parfois appelés tests rapides, sont largement promus par les experts, car ils peuvent être réalisés de façon régulière chez soi pour un faible coût et ainsi aider à contrôler l'épidémie.

Aux Etats-Unis, ces kits de tests à domicile, de plus en plus populaires, sont récemment venus à manquer avec la très forte hausse des contaminations liées à Omicron et avec les fêtes de fin d'année.

La semaine dernière, le président Joe Biden a annoncé l'achat de 500 millions de tests rapides à faire chez soi, qui pourront être commandés par les Américains via un site internet dédié, à partir du mois de janvier.

Présidentielle française

Christiane Taubira : A gauche, nos convergences sont suffisantes pour gouverner ensemble cinq ans

L'ancienne ministre Christiane Taubira, candidate "envisagée" à la présidentielle d'avril 2022, a estimé mercredi que les "convergences" idéologiques à gauche "sont suffisantes pour nous permettre de gouverner ensemble cinq ans", malgré les divisions affichées à ce stade de la campagne.

"A gauche, nos convergences sont suffisantes pour nous permettre de gouverner ensemble cinq ans", a-t-elle lancé dans une tribune publiée par Le Monde, appelant de nouveau les autres candidats de gauche "à une nouvelle aventure collective", "un nouvel épisode de notre épopée humaniste".

Selon l'ancienne garde des Sceaux sous François Hollande, les forces de gauche, aujourd'hui fragmentées entre plusieurs candidatures, sont "liées par un destin collectif qui transcende les péripéties personnelles".

Pour elle, "les convergences ne manquent pas", "même avec des nuances", notamment sur "le choc climatique", les "services publics" ou encore "l'école", a-t-elle jugé, "malgré une propension avérée à inventer entre nous des querelles insurmontables".

Pour autant, Mme Taubira n'a pas nié "les divergences"

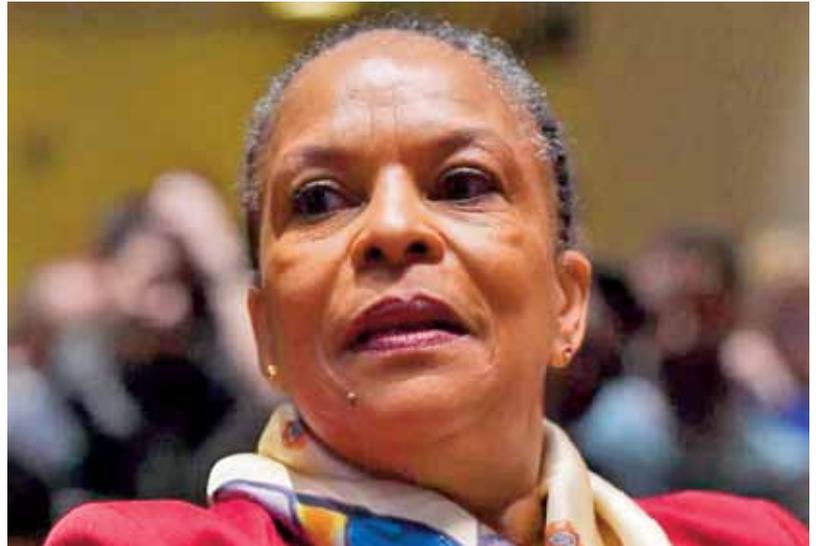
idéologiques qui existent sur certains sujets à gauche, dont le "rapport à l'Union européenne" et "le débat sur les sources d'énergie" qui "ne peut être évacué".

Mais "de ces désaccords, combien sont insurmontables?", s'est-elle interrogée, estimant de nouveau qu'une primaire est nécessaire "pour trancher sur ces grands enjeux".

Anne Hidalgo (PS) se dit également favorable à une primaire, mais Jean-Luc Mélenchon (LFI), Yannick Jadot (EELV) et Fabien Roussel (PCF) ont tous, à ce stade, refusé.

Dans cette tribune, l'ancienne députée de la Guyane a par ailleurs appelé à "mettre fin à la prédation économique" et "augmenter le salaire minimal" dans le cadre plus large d'une "politique fiscale juste, qui rétablisse l'impôt sur la fortune" (ISF). Sur "les inégalités sociales et les injustices", la gauche "a (sa) part" de "responsabilité" selon l'ancienne ministre, qui a exhorté à "rétablir de la justice sociale et instaurer une justice environnementale", pour "traduire en politiques publiques des revendications dispersées et légittimes".

"Je sais pour qui je veux me



battre", a-t-elle assuré, interdisant à la gauche "le droit de nous complaire dans la torpeur", au risque de voir "la jeunesse nous mépriser" et "les autres nous tenir pour insignifiants".

"Christiane Taubira, c'est une femme libre (...), elle est une candidature au-dessus des partis, au-dessus des problématiques de courant", s'est réjoui sur Franceinfo le président du Parti radi-

cal de gauche Guillaume Lacroix, en précisant qu'elle n'était plus membre depuis 2007 du parti qu'elle avait représenté à la présidentielle de 2002.

"Elle ne parle pas directement aux candidats et aux chefs de partis, elle ne fait que parler aux Françaises, aux Français, des sujets qui les concernent et elle leur dit qu'il y a dans ce pays une gauche responsable, une gauche

qui a des solutions nouvelles", a ajouté M. Lacroix.

Pour Rober Koptas, de la maison d'édition stambouliote Aras, le secteur du livre va forcément souffrir de la crise quand certains Turcs peinent à s'offrir leur repas quotidien. "Beaucoup de maisons d'édition arrêtent ou réduisent l'impression de livres... Les gens qui travaillent dans le secteur, ouvriers, typographes, employés de bureaux, éditeurs ou traducteurs vont en subir les conséquences financières", pré-

En Turquie, les livres deviennent un luxe

Gulfer Ulas est désespérée. Avec la chute de la monnaie, la docteurante peine à s'offrir les ouvrages nécessaires à sa thèse et plus encore les romans qu'elle adore. En Turquie, les livres deviennent un luxe.

Le secteur de l'édition, très dépendant des importations de papier, est frappé de plein fouet par la crise monétaire. Au risque de faire taire certaines des voix encore dissonantes du pays.

La livre a perdu un quart de sa valeur face au dollar sur l'année - avec un gouffre encore plus éprouvant de moins 58% mi-décembre - et l'inflation annuelle dépasse 21% (un sérieux coup porté au pouvoir d'achat des Turcs les plus modestes).

"Le prix des livres explose. J'étudie les relations internationales et je dépense près de 1.000 livres turques par mois en bouquins" (environ 75 euros, soit un tiers du salaire minimum turc), confie Gulfer Ulas, rencontrée dans une librairie populaire du centre d'Istanbul.

"Lire des romans est une de mes passions", poursuit la trentenaire, un ouvrage de l'écrivain allemand Thomas Mann en main. Mais ce loisir a atteint un coût exorbitant: "La première édition de ce livre

coûtait 33 livres. Désormais, il est à près de 70 livres".

"Avant, j'aimais acheter les livres en plusieurs exemplaires pour les offrir à mes amis. Mais c'est devenu trop cher", regrette de son côté Ibrahim Ozcay. "Ils disent que c'est à cause des pénuries de papier. Ça ne me surprend pas, en Turquie tout est importé désormais."

En l'espace d'un an, "le prix du papier est passé de 700-800 dollars à 1.500 dollars" la tonne, une hausse subite qui se répercute chez les libraires, explique à l'AFP Haluk Hepkon, propriétaire de la maison d'édition Kirmizi Kedi.

"Imaginons que vous publiez un livre qui coûte 30 livres. S'il se vend bien et qu'il est réédité une semaine plus tard, le prix montera à 35 livres. Et Dieu seul sait combien il coûtera après une troisième ou quatrième réimpression", poursuit l'éditeur.

"Au final, les gens seront obligés de se concentrer sur l'essentiel et de laisser tomber les livres", craint M. Hepkon, pour qui le secteur de l'édition risque de "toucher le fond" dans un pays où les ventes sont traditionnellement faibles.

Autre conséquence possible: les éditeurs, en difficultés financières, pourraient

décider de publier moins.

Certaines maisons d'édition turques ont déjà présenté des excuses à leurs lecteurs pour ne pas avoir imprimé certains livres récents en raison des coûts d'impression trop élevés.

La Turquie importe pour quelque 3 milliards de dollars de papier par an, selon une étude menée en 2018 par la Chambre de commerce d'Istanbul.

Le prix de la pâte à papier a augmenté partout dans le monde, mais la situation est particulièrement difficile en Turquie depuis la privatisation puis le démantèlement du principal groupe de papeteries du pays (SEKA) à partir des années 2000, affirme Kenan Kocaturk, président de l'Association des éditeurs turcs.

Pour lui, "la Turquie paie aujourd'hui de ne pas avoir vu le papier comme un bien stratégique".

"Les papeteries turques ont été vendues, seules deux d'entre elles continuent de produire. Dans les autres, les machines ont été cédées au prix de la ferraille et les terrains vendus", ajoute M. Kocaturk.

"La crise de la livre touche l'ensemble des secteurs... Malheureusement, la Turquie a échoué depuis de longues années à

produire davantage de matières premières et de biens intermédiaires", explique à l'AFP l'économiste Murat Sagman.

Pour Rober Koptas, de la maison d'édition stambouliote Aras, le secteur du livre va forcément souffrir de la crise quand certains Turcs peinent à s'offrir leur repas quotidien.

"Beaucoup de maisons d'édition arrêtent ou réduisent l'impression de livres... Les gens qui travaillent dans le secteur, ouvriers, typographes, employés de bureaux, éditeurs ou traducteurs vont en subir les conséquences financières", pré-

dit-il. Or, fait valoir Rober Koptas, les éditeurs incarnent une forme de "résistance" en Turquie, où "la quasi-totalité de la presse parle d'une même voix et [où] les universités ont été réduites au silence".

"Chaque maison d'édition donne voix à la diversité intellectuelle du pays", insiste-t-il, craignant que leur affaiblissement "accentue le déclin culturel".

Pour Haluk Hepkon, "le secteur de la culture est aussi important que l'alimentation". "Voire plus, car il faut éduquer les gens pour qu'ils puissent résoudre les problèmes économiques."

Ce que les Etats-Unis ne comprennent pas à propos de la Russie

Horizons

Avec des milliers de soldats russes désormais massés près de la frontière ukrainienne, l'annonce que la Russie et les Etats-Unis vont bientôt tenir des pourparlers sur la sécurité est sans aucun doute la bienvenue. Alors qu'une désescalade des tensions n'est guère garantie, il est beaucoup plus difficile de parler avec quelqu'un qui se trouve dans la même pièce.

La Russie et l'Occident ont fait exactement cela pendant la majeure partie des 21 années au pouvoir de Vladimir Poutine. Il y a eu, bien sûr, une brève période de lune de miel : en 2001, le président américain George W. Bush a prétendu qu'il avait regardé son homologue russe «dans les yeux» et qu'il avait eu «une idée de son âme», ce qui était «très simple et fiable». Et Poutine a été utile dans les premiers mois de l'intervention américaine en Afghanistan. Mais les choses se sont dégradées à partir de là. L'incapacité constante de l'Occident à comprendre Poutine n'est nulle part plus claire que dans les évaluations américaines de la politique de la Russie en Ukraine – en particulier l'affirmation de hauts responsables américains selon laquelle Poutine pourrait chercher à «reconstituer l'Union soviétique» dans le cadre d'un «projet d'héritage».

Il est facile de voir pourquoi on pourrait penser cela. La récente lamentation de Poutine selon laquelle l'effondrement de l'Union soviétique il y a presque exactement 30 ans était une «tragédie» et la fin de la «Russie historique» n'était pas la première du genre. Et l'accumulation actuelle de troupes intervient moins d'une décennie après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'annexion illégale de la Crimée.

Mais la conclusion que Poutine tente une sorte de réunification soviétique est facile. Le regretté diplomate et stratège américain George F. Kennan – l'architecte de la politique américaine d'endiguement soviétique pendant la guerre froide, pour qui j'ai mené des recherches à l'Institute for Advanced Study de Princeton dans les années 1990 – adopterait sûrement un point de vue plus nuancé. Kennan dirait que le comportement de la Russie s'explique le mieux par un état d'esprit de «nation spéciale».

Faisant écho à l'exceptionnalisme américain, les Russes ont le sentiment que leur pays est fondamentalement une grande puissance avec un rôle historique central à jouer. Selon un sondage de 2020, 58% des Russes soutiennent le pays suivant sa «propre voie spéciale», et 75% pensent que l'ère soviétique a été la «plus grande période» de l'histoire de leur pays.



Pourtant, point crucial, seulement 28% des personnes interrogées déclarent vouloir «revenir sur la voie que suivait l'Union soviétique». En d'autres termes, ce que veulent les Russes, ce n'est pas de faire revivre l'URSS, mais plutôt de préserver le statut et l'influence de leur pays, c'est-à-dire de maintenir sa sphère d'influence. L'idée que l'Occident puisse poursuivre une expansion vers l'Est de l'OTAN sans recul a toujours été une pure folie.

Kennan l'a reconnu dès le début. En 1998, lorsque le Sénat américain a ratifié l'élargissement de l'OTAN à la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, il a prédit que la Russie «réagirait progressivement de manière assez négative» et que l'Occident prétendrait que c'est exactement «comment sont les Russes». Depuis lors, l'OTAN s'est étendue à 11 autres pays ex-communistes, dont trois anciennes républiques soviétiques. Et, bien sûr, Poutine exige maintenant que l'OTAN refuse l'adhésion aux anciens pays soviétiques et réduise ses déploiements militaires en Europe centrale et orientale. Sans surprise, les Etats-Unis et leurs alliés ont refusé.

En fait, l'Occident a systématiquement rejeté les préoccupations de sécurité du Kremlin concernant les pays de l'ex-Union soviétique et a décrit la résistance russe à l'expansion de l'OTAN vers l'Est comme un revanchisme pa-

ranéoïque. Personne ne menace la Russie, selon la logique ; c'est la Russie qui menace ses voisins, notamment en envahissant la Géorgie en 2008 et l'Ukraine en 2014.

Mais l'Occident ne peut raisonnablement s'attendre à ce que le Kremlin accepte pour argent comptant l'affirmation de l'OTAN selon laquelle il s'agit d'une alliance purement défensive. Après tout, depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN s'est rapprochée de plus en plus des frontières de la Russie, embrassant des terres auxquelles la Russie est liée par l'histoire, la géographie et les intérêts de sécurité.

Beaucoup aux Etats-Unis et en Europe semblent également convaincus que la montée du sentiment nationaliste qui a suivi l'annexion de la Crimée s'est définitivement éteinte.

Encore une fois, les raisons de cette perception sont faciles à discerner. Lorsque les combats dans l'est de l'Ukraine sont devenus trop sanglants, les propagandistes du Kremlin ont dû faire des heures supplémentaires pour renforcer les cotes d'approbation de Poutine. Et ils n'y ont réussi que partiellement : au fil du temps, les Russes se sont lassés de la rhétorique militante, et aujourd'hui, ils ont peu d'appétit pour la guerre.

Mais cela ne signifie pas que les Russes sont prêts à sacrifier leur propre sécurité perçue. Au contraire, en igno-

rant les préoccupations des Russes au sujet de l'OTAN, les Etats-Unis et l'Europe renforceront leur soutien à Poutine. Déjà, seulement 4% des Russes blâment le Kremlin pour la récente augmentation des troupes, le reste blâmant les Etats-Unis ou l'Ukraine.

Lorsque le comédien ukrainien devenu président, Volodymyr Zelensky, enfile des treillis et fait l'éloge de l'armée, ou insiste pour un engagement ferme en faveur de l'adhésion du pays à l'OTAN, les Russes ordinaires reçoivent le message qu'il existe une menace pour la sécurité à la frontière. Les politiciens ukrainiens ne font que renforcer cette impression en proclamant que le pays doit se préparer à reprendre la Crimée par la force.

Les Etats-Unis veulent empêcher une répétition des événements de 2014 en Ukraine. Cela semble être la bonne chose à faire. Mais la géopolitique est une question de calcul froid, pas d'équité.

A moins que cela ne change et jusqu'à ce que cela change, le cycle des crises se poursuivra, avec des risques croissants et potentiellement catastrophiques. «Tel est le potentiel destructeur des armes modernes avancées», a souligné Kennan.

Par Nina L. Khrushcheva
Professeure d'affaires
internationales à la New School

L'anneau de pouvoir de Mark Zuckerberg



Dans l'ancien royaume de Lydie, un berger du nom de Gygès trouva un anneau magique qui, lorsqu'il tournait à son doigt, le rendait invisible. Ainsi, Gygès est entré sans être vu dans le palais royal, a séduit la reine, a assassiné le roi et s'est installé comme souverain. Si vous devez découvrir un tel anneau ou un autre appareil vous accordant un pouvoir exorbitant, a demandé Socrate, serait-il sage de l'utiliser pour faire ou obtenir ce que vous voulez ?

L'annonce récente par Mark Zuckerberg d'un fabuleux métavers numérique attendant l'humanité donne une nouvelle pertinence à la réponse de Socrate : les gens devraient renoncer à un pouvoir excessif et, en particulier, à tout appareil capable d'exaucer trop de nos souhaits.

Socrate avait-il raison ? Les gens raisonnables renonceraient-ils à l'anneau ? Devraient-ils ?

Les propres disciples de Socrate n'étaient pas convaincus. Platon rapporte qu'ils s'attendaient à ce que presque tout le monde succombe à la tentation, à peu près comme Gygès l'avait fait. Mais cela pourrait-il être dû au fait que l'anneau de Gygès n'était pas puissant, et donc pas assez effrayant ? Un appareil bien plus puissant qu'un anneau qui nous rend simplement invisible pourrait-il nous faire frissonner à l'idée de l'utiliser, comme le recommandait Socrate ? Si oui,

que ferait un tel appareil ?

L'anneau a permis à Gygès de vaincre physiquement ses rivaux, supprimant ainsi plusieurs contraintes entravant ses envies. Mais, alors que l'invisibilité a permis à Gygès d'assassiner les gardes du roi, elle est loin de supprimer toutes les contraintes de Gygès. Et s'il existait un gadget, appelons-le le Freedom Device, qui supprime toute contrainte nous empêchant de faire ce que nous voulons ? A quoi ressemblerait une existence sans contrainte une fois ce Freedom Device activé ?

Nous serions capables de voler comme des oiseaux, de voyager vers d'autres galaxies en un instant et d'accomplir des exploits vécus dans des univers conçus par de talentueux développeurs de jeux vidéo. Mais cela ne suffirait pas. L'une des contraintes les plus dures est le temps : il nous oblige à renoncer à lire un livre en nageant dans la mer ou en regardant une pièce de théâtre. Ainsi, pour supprimer toutes les contraintes, notre Freedom Device théorique devrait également permettre une expérience infinie et simultanée. Pourtant, une dernière contrainte, peut-être la plus déroutante, resterait : les autres.

Lorsque Jill veut faire de l'alpinisme avec Jack, mais que Jack a envie d'une promenade romantique le long de la plage, Jack est la contrainte de Jill et vice versa. Pour les libérer des contraintes, le Freedom Device devrait permettre à Jill

de faire de l'alpinisme avec un Jack consentant pendant qu'il se promène avec une version d'elle-même satisfaite le long de la plage. Cela nous permettrait d'habiter tous le même monde virtuel mais de vivre nos interactions mutuelles différemment. Il façonnerait non seulement un univers de félicité mais, en fait, un multivers de plaisirs infinis, simultanés et superposés. Cela nous donnerait, en d'autres termes, la liberté non seulement de la rareté, mais aussi de ce que les autres nous font, attendent de nous ou veulent de nous. Avec toutes les contraintes disparues, tous les dilemmes dissous, tous les compromis éradiqués, une satisfaction illimitée serait à portée de main.

Il n'est pas difficile d'imaginer Zuckerberg saliver à l'idée d'un tel appareil. Ce serait la version ultime du « métavers » dans lequel il a dit vouloir plonger les deux milliards d'utilisateurs de Facebook. Je peux l'imaginer nous laisser goûter une corne d'abondance de plaisirs pendant un instant, gratuitement, juste assez pour en vouloir plus, à quel point il facturerait les utilisateurs en conséquence. Chaque nanoseconde d'immersion dans ce multivers produirait d'énormes plaisirs multiples – pour lesquels il nous facturerait encore et encore. Avant longtemps, la capitalisation de Meta, la société qui possède désormais Facebook, éclipserait celle de toutes les autres sociétés réunies.

Le fait que nos technologies

soient loin d'avoir inventé le Freedom Device n'a pas d'importance, tout comme le fait que la bague de Gygès était mythique. La question de Socrate, reposant sur ces deux dispositifs de science-fiction, l'un ancien et l'autre moderne, reste centrale : est-il sage de déployer un pouvoir exorbitant sur les autres, et sur la nature, à la poursuite de nos désirs ?

Les grandes technologies et les commerçants libres n'y pensent pas : qu'y a-t-il de mal avec la joie ? Pourquoi quelqu'un résisterait-il aux expériences simultanées qui satisfont ses désirs les plus forts ? Comment est-ce mal pour Zuckerberg de gagner de l'argent avec des gens qui veulent le payer pour se libérer de toutes les contraintes ?

La réponse de Socrate reste aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était il y a 2 500 ans : le prix à payer pour déployer une puissance excessive est une âme désordonnée, c'est-à-dire un malheur radical. Que vous soyez un client à la recherche d'un contrôle absolu de vos sens au sein d'un multivers créé par un appareil quelconque, ou que Zuckerberg s'efforce de posséder le royaume numérique dans lequel des milliards seront bientôt immergés, votre misère est garantie. Une vie réussie nécessite la capacité de surmonter notre soif de pouvoir. Cela présuppose une compréhension que le pouvoir, entre les mains d'êtres contradictoires comme nous, est une dangereuse épée à double tranchant.

Un pouvoir excessif est contre-productif, voire autodestructeur, car nous avons soif d'interaction avec d'autres esprits que nous ne pouvons pas contrôler, même en ayant soif de les contrôler. Lorsque les autres font ce que nous ne voulons pas qu'ils fassent, nous nous sentons déçus, en colère ou tristes. Mais du moment que nous les contrôlions pleinement, leur consentement ne nous ferait aucun plaisir, et leur approbation ne renforcerait pas notre estime de soi.

Apprendre à comprendre que le contrôle est une illusion est difficile, surtout lorsque nous sommes prêts à tout sacrifier, à payer n'importe quel prix, à contrôler les autres. Mais si nous voulons empêcher les autres – Zuckerberg, par exemple – de nous contrôler, c'est une leçon que nous devons apprendre.

Socrate tenait à nous mettre en garde contre la tentation de l'anneau magique, pointant du doigt le malheur de Gygès. Aujourd'hui, avec le techno-féodalisme et divers métavers immersifs en préparation, son avertissement est plus pertinent que jamais. Comme dans l'Athènes antique, notre tâche délicate est de renforcer les démos sans succomber à l'attrait du pouvoir.

Yanis Varoufakis

Ancien ministre des Finances de la Grèce, chef du parti MeRA25 et professeur d'économie à l'Université d'Athènes

Economie

Le secteur des assurances retrouve une bonne dynamique de croissance

Le secteur des assurances retrouve une bonne dynamique de croissance et maintient sa solidité malgré un contexte marqué par la crise sanitaire, a indiqué, mardi, le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRS).

Ainsi, le chiffre d'affaires du secteur enregistré, à fin octobre 2021, une augmentation de 9,3% par rapport à la même période un an auparavant, a souligné le CCSRS dans un communiqué au terme de sa quatorzième réunion tenue au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

Cette progression, poursuit le Comité, profite aussi bien à la branche Vie (+13,5%) qu'à la branche Non-vie (+6,1%), alors que la sinistralité a également augmenté pour se situer à son niveau d'avant-crise, rapporte la MAP.

Sur le plan financier, les placements des compagnies d'assurances s'apprécient de 6% depuis le début de l'année, pour atteindre 206,9 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre, fait savoir le CCSRS, notant que les plus-values latentes s'améliorent de 45,6% pour s'établir à 36,9 MMDH à fin octobre. Selon le CCSRS, le résultat net des compagnies d'assurances a enregistré à fin juin 2021 une hausse de 21,3% grâce à la bonne performance de l'activité financière.

Au niveau prudentiel, le secteur continue de dégager une marge de solvabilité confortable par rapport au minimum réglementaire, explique le Comité, précisant que cette marge, qui ne couvre à ce jour que le risque de souscription, serait amenée à baisser avec l'entrée en vigueur du cadre prudentiel de solvabilité basé sur les risques (SBR), fait observer le Comité.

En ce qui concerne le secteur de la retraite, le CCSRS indique que les principaux régimes connaissent une situation financière difficile marquée globalement par l'importance de leurs dettes implicites et par l'épuisement de leurs réserves à divers horizons.

La réforme systémique de la retraite, dont la phase 2 de l'étude relative à la conception technique de scénarios dans le cadre d'un système à deux pôles (public et privé) est à un stade avancé, permettra d'instaurer une tarification équilibrée mais également de résorber, dans des proportions importantes, les engagements passés non couverts, et partant de rétablir les équilibres financiers dans le futur.

Le Comité conclut que les infrastructures des marchés financiers continuent de faire preuve d'une forte résilience aussi bien sur le plan financier que sur le plan opérationnel et présentent toujours un niveau de risque faible pour la stabilité financière.

Les exonérations fiscales de l'agriculture, de l'immobilier et de l'enseignement privé ne sont pas justifiées

OXFAM Maroc passe au crible les exonérations fiscales accordées à l'immobilier, l'agriculture et l'enseignement privé dans un nouveau rapport qui balaise d'un revers de main la pertinence des avantages dont profitent ces trois secteurs.

Dans ce document intitulé « Les exonérations fiscales, le GRAND manque à gagner: Agriculture, Immobilier, Enseignement privé », l'organisation internationale a tenu à vérifier les conditions théoriques et pratiques plaçant en faveur de la mise en place d'un cadre incitatif.

En effet, en vue d'analyser la pertinence des exonérations fiscales accordées à l'immobilier, l'agriculture et l'enseignement privé, elle a procédé à une évaluation des trois secteurs afin d'apprécier la situation justifiant l'octroi d'exonérations fiscales.

Après analyse, il s'est avéré que « les secteurs exonérés n'affichent en réalité aucune situation justifiant les dépenses fiscales qui leur sont accordées », a relevé OXFAM Maroc dans son étude.

Comme l'a fait remarquer Asmae Bouslamti, responsable de programme Justice sociale et de genre à Oxfam au Maroc, citée dans un communiqué de l'organisation, « l'étude montre que les exonérations fiscales n'ont pas d'impact significatif dans les décisions des entreprises d'investir ou de recruter ».

En ce qui concerne l'immobilier, l'organisation internationale constate que le premier argument relatif à la présence d'un handicap économique est difficilement recevable pour ce secteur.

Ensuite, selon les auteurs de l'étude, ce secteur affiche une



concentration de l'offre sur quelques grandes villes avec une rencontre avec l'offre qui ne nécessite aucun effort particulier.

Ce n'est pas tout. Le rapport estime en outre que l'immobilier « ne peut guère être considéré comme étant un secteur nécessitant une discrimination positive du moment qu'il représente tout de même près de 47% de l'investissement global de l'économie marocaine, ce qui implique une forte capacité capitalistique ne nécessitant pas de discrimination positive pour pouvoir émerger ».

Évoquant le point sur la compétition fiscale extérieure, OXFAM Maroc rappelle que « ce secteur est l'un des secteurs non échangeables en raison de l'absence d'une concurrence extérieure et ne peut, de ce fait, en aucun cas faire objet de la compétition fiscale ».

Il est important de relever ici que « le rythme de croissance de la valeur ajoutée immobilière est passé de 4% entre 2007 et 2013 à plus de 5,5% entre 2013 et 2019 malgré une baisse des exonérations de l'ordre de 40% entre les deux périodes », selon Asmae Bouslamti. Et de constater : « l'arsenal incitatif colossal n'a pas donné lieu à une vague d'investissement ou de recrutement significativement supérieure en comparant les secteurs incités et ceux qui le sont moins ».

S'agissant de l'agriculture, les « handicaps économiques » pouvant justifier les exonérations fiscales sont liés à la sécheresse et aux problèmes du foncier (exiguïté d'exploitation, morcellement excessif, multiplicité des statuts).

Les auteurs rappellent que ce secteur bénéficie de toutes sortes d'aides financières directes dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA) et que celles-ci oscillent entre 80% et 100% du coût d'investissement (installation du matériel

d'irrigation moderne, amélioration foncière etc.) en vue de surmonter ces handicaps.

Outre le fait que les aides financières directes combient, en principe, les insuffisances du secteur, OXFAM Maroc rappelle que ce secteur a bénéficié d'une exonération totale des revenus et des bénéfices agricoles sur la période 1984-2014 en raison des difficultés climatiques ayant marqué le début des années 1980.

Une situation remise en question dans le contexte actuel notamment avec une valeur ajoutée agricole ayant quasiment doublé de valeur entre 2005 et 2018.

S'agissant de la compétition fiscale, il est vrai que l'agriculture marocaine est en compétition avec plusieurs pays de la méditerranée sur certains produits. Mais il n'a pas échappé à l'organisation que le Maroc dispose des meilleurs indicateurs en termes d'avantages comparatifs dans l'agriculture par rapport à ses concurrents.

Pour rappel, l'organisation internationale avait publié l'année dernière son rapport sur l'analyse de la politique fiscale au Maroc dont l'objectif est de contribuer à une réflexion profonde quant aux problématiques d'injustice sociale et d'inégalités engendrées par le système fiscal afin d'améliorer la prise en compte de ces questions.

Quant au secteur de l'enseignement privé, outre le fait s'être concentré sur les grandes villes et sur certaines catégories de la population, l'organisation estime qu'il ne nécessite aucune discrimination positive.

« D'abord puisqu'il est en « concurrence » avec un secteur de service public, mais surtout puisqu'il est plus convoité par les populations ayant un niveau de revenu relativement élevé, ce qui renforce les inégalités sociales ».

En fin de compte, OXFAM soutient dans son rapport qu'il est plus

judicieux d'orienter les exonérations fiscales vers d'autres secteurs affichant des handicaps économiques en raison d'une défaillance étatique, ou vers d'autres secteurs nécessitant une discrimination positive pour leur permettre d'émerger dans un environnement difficile.

A propos de l'utilisation des exonérations fiscales comme moyen d'action dans le cadre d'une compétition fiscale régionale, l'organisation est persuadée que « cette pratique reste dangereuse et peut impacter négativement l'image du pays ».

Elle rappelle d'ailleurs qu'elles sont critiquées par la Cour des comptes, pour laquelle ces dérogations doivent être appuyées par des études préalables suffisamment étayées.

Aussi, à en croire OXFAM Maroc, « le Maroc pourrait même se trouver dans l'obligation de faire marche arrière comme ce fut le cas lorsque le pays fut placé sur la liste grise de l'Union Européenne, ce qui a nécessité l'application d'un taux unifié de 15% aux sociétés de service ayant le statut de Casablanca Finance City, au lieu d'un taux réduit de 8,75% pour leur chiffre d'affaire à l'export, lors de l'adoption de la LF2020 ».

Comme le souligne Abdeljalil Laroussi, responsable de Plaidoyer et Campagnes à Oxfam au Maroc : « il ne faut pas perdre le temps ni le chemin, l'urgence est d'abandonner les privilèges fiscaux qui renforcent l'économie de rente et d'opter pour une évaluation de la productivité sociale et économique des exonérations accordées ».

Pour ce dernier, également cité dans le communiqué, « la politique fiscale doit jouer son rôle correctif, réduire les inégalités et alimenter les caisses de l'état afin d'entamer avec courage et responsabilité les chantiers annoncés dans le cadre du nouveau modèle de développement... »

Alain Bouithy



Les secteurs exonérés n'affichent aucune situation justifiant les incitations fiscales qui leur sont accordées, selon OXFAM Maroc

La dette du Trésor prévue à 885 MMDH en 2021

La dette du Trésor devrait atteindre 885 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2021, selon les prévisions d'Attijari Global Research (AGR).

"Dans un contexte marqué par une poursuite du creusement du déficit budgétaire en 2021 à 6,2% du PIB, la dette du Trésor devrait atteindre 885 MMDH en 2021, contre 832 MMDH en 2020", in-

dique AGR dans sa note mensuelle "Budget focus - Fixed income" de novembre.

La dette intérieure devrait atteindre 679 MMDH en 2021, en hausse de 7,3% par rapport à son niveau observé en 2020. Celle-ci tient compte d'une levée nette du Trésor à fin novembre 2021 de 69,4 MMDH.

De son côté, la dette extérieure du Tré-

sor devrait augmenter de 3,5%, passant de 200 MMDH en 2020 à 207 MMDH en 2021. Tenant compte de l'absence de sorties du Trésor à l'international en 2021, le financement extérieur ne devrait pas atteindre le niveau prévu par la loi de Finances 2021, soit 41 MMDH.

Ainsi, la part de la dette extérieure devrait se limiter à 23% de la dette globale du

Trésor en 2021, contre 24% en 2020 et une moyenne de 21,4% durant la période 2017-2019, précise la même source.

"Le poids de la dette extérieure dans l'endettement global du Trésor en 2021 demeure en ligne avec son Benchmark de référence. Celui-ci s'établit à 25%-75% entre endettement extérieur et intérieur", conclut AGR.

Présentation du rapport ARCADIA sur les matières premières en Afrique

Le Policy Center for the New South (PCNS) a consacré, mardi, son programme hebdomadaire "Les Mardis du PCNS" à la présentation de la quatrième édition du rapport ARCADIA (Annual Report on Commodity Analytics and Dynamics in Africa) sur la dynamique des matières premières en Afrique à la lumière de la crise sanitaire.

Réalisé en collaboration avec le centre français Cyclope, ce nouveau rapport, présenté par le chercheur en économie au PCNS, Badr Mandri, analyse les déterminants structurels et conjoncturels des marchés mondiaux des matières premières dans lesquels interviennent les pays

africains, qu'ils soient producteurs ou importateurs, rapporte la MAP.

Cette étude, rédigée par une vingtaine d'experts nationaux et internationaux, a également pour vocation d'établir le lien complexe entre matières premières et pays africains et d'examiner l'impact de la pandémie du coronavirus sur le marché africain des ressources naturelles comme composante essentielle des économies du continent.

A partir du premier trimestre de l'année 2020, les prix des matières premières suivaient une tendance baissière due au recul de la demande chinoise, principal consommateur de ressources naturelles, avec le démarrage de la pandémie, a indiqué M. Mandri.

Cette baisse des prix s'est accentuée par l'adoption, à travers le monde, de mesures de confinement, ce qui a fait plier la demande globale et provoqué un grand déséquilibre entre l'offre et la demande en matières premières, a ajouté le spécialiste, notant qu'à partir de l'année 2021 la tendance s'est inversée.

Dès lors, la redynamisation partielle des économies mondiales après des mois de confinement, a conduit à une augmentation des prix des matières premières et à un retour de la demande à un niveau quasi-normal, a souligné M. Mandri, expliquant que les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ont accru le niveau des prix à partir du printemps 2021.

Notant que beaucoup d'économies africaines dépendent du marché des matières premières, M.



Mandri a souligné l'impact de la pandémie sur les pays exportateurs qui ont subi des déficits au niveau des balances commerciales et des paiements provoqués par la baisse des exportations, des prix et de la quantité (recul de la demande). Alors que la plupart des entreprises africaines opérant dans le domaine de l'extraction, la transformation, la distribution et l'exportation de matières premières appartiennent aux États, l'économiste a relevé un effondrement des finances publiques et le recours à l'endettement des

pays africains pour lutter contre la propagation de la pandémie.

Toutefois, M. Mandri a fait observer une amélioration relative suite à l'augmentation des prix des matières premières dans le monde, ce qui implique, selon lui, que les pays riches en ressources naturelles qui ont été les plus impactés au début de la pandémie sont désormais les plus éligibles à la reprise économique grâce à la remontée des prix.

La quatrième édition du rapport ARCADIA se décline en deux par-

ties. La première a été consacrée à la présentation de la situation économique mondiale entre 2019 et 2021, tandis que la seconde dresse un panorama de la dynamique des matières premières en Afrique et l'évolution des prix. Le rapport ARCADIA est le fruit du travail d'experts nationaux et internationaux, sous la direction de Philippe Chalmrin, professeur à l'Université Paris Dauphine et d'Yves Jégourel, maître de conférences à l'Université de Bordeaux et Senior Fellow au PCNS.



Les déterminants structurels et conjoncturels des marchés mondiaux dans lesquels interviennent les pays africains

Le chiffre d'affaires annuel de l'amandier estimé à 650 millions de DH au niveau de la province de Taza

Le chiffre d'affaires annuel généré par la filière d'amandier au niveau de la province de Taza est d'environ 650 millions de dirhams, selon la Direction provinciale de l'agriculture (DPA) de Taza.

La filière permet également la création de 400.000 journées de travail, soit l'équivalent de 2.000 emplois fixes, précise la même source.

En vue de valoriser et d'intégrer tous les maillons de la chaîne de production depuis l'amont productif jusqu'à l'aval, la DPA de Taza a financé la construction et l'équipement

de deux unités de concassage des amandes avec une capacité de 3 tonnes par jour chacune, la première unité est située au niveau du cercle d'Aknoul (Tighzratine) et la seconde au niveau du cercle de Taza (Ras El Maa).

Deux autres unités de même capacité sont en cours de construction au niveau des collectivités territoriales d'Aknoul et Ajdir, rapporte la MAP.

Concernant les projets programmés, la même source fait part de la construction de quatre espaces de commercialisation des

amandes (RAHBAS), dont deux au niveau du cercle de Tainaste (Msila et Brarha) et deux autres au niveau du cercle d'Aknoul (Aknoul et Ajdir) dans le cadre du projet de développement rural Intégré dans les zones de montagne du pré-Rif de la province de Taza.

La culture d'amandier dans la province de Taza est caractérisée par des rendements variables d'une campagne à l'autre. Le rendement moyen en amandes sans coque enregistré dans la province varie de 0,4 T/ha à 0,5 T/ha, soit 2 à 2,5 T/ha pour le rendement avec coque.

La superficie productive est de l'ordre de 26.000 hectares. La production annuelle moyenne est de l'ordre de 52.000 tonnes d'amande avec coque, soit 10.400 T d'amande sans coque.

Le secteur de l'amandier au niveau de la province de Taza comprend plusieurs variétés, dont le Marcona (15%), le Fournat (10%), le Desmayo (6%), le Ferragnés (25%), le Ferraduel (25%), le Tuono (5%), le Nec plus ultra (2%), l'Abiod (2%), ainsi que d'autres variétés issues de semis (10%).

Art & culture

“Le goût des confitures”

Un savant mélange de nostalgie et de mélancolie, dépourvus de regret et de tristesse



“Le goût des confitures”, dernier ouvrage de l’auteur judéo-marocain Bob Oré Abitbol, est un savant mélange de nostalgie et de mélancolie. Mais une nostalgie sans regret et une mélancolie dépourvue de tristesse. A travers ce livre, rivalisant d’émotions, et disponible dans les librairies depuis fin novembre, Bob Oré Abitbol prend le lecteur par la main pour lui faire découvrir un univers où tout va bien. Univers fait de souvenirs intenses et particulièrement détaillés. Traduit en arabe, il y a quelques semaines par l’écrivain, poète et traducteur Said Ahed

Bien que le temps et l’océan Atlantique aient séparé Bob Oré Abitbol, établi désormais à Los Angeles, du Maroc et de ses souvenirs d’enfance, le lien ne s’est pas pour autant rompu. “Le goût

des confitures” est le symbole de l’indéfectible attachement de l’auteur à un pays et particulièrement à une ville qui l’a vu naître en 1948. Le Casablanca des 60’s est présenté comme le creuset des doux et précieux souvenirs d’enfance et d’adolescence, qui ne l’ont jamais vraiment quitté. “J’ai véritablement chéri cette ville disparate que je transporte dans mon cœur et dans mon âme, où que j’aïlle, où que je sois”, a-t-il confié dans un entretien au site “l’observateur.info”.

Bob Oré Abitbol, qui préfère être décrit comme “l’historien de la mémoire des Juifs marocains” plutôt “qu’un romancier au sens strict du terme” rend hommage à sa ville mais aussi à son époque. Un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître. Un temps qu’il regrette et “où enfants juifs, musul-

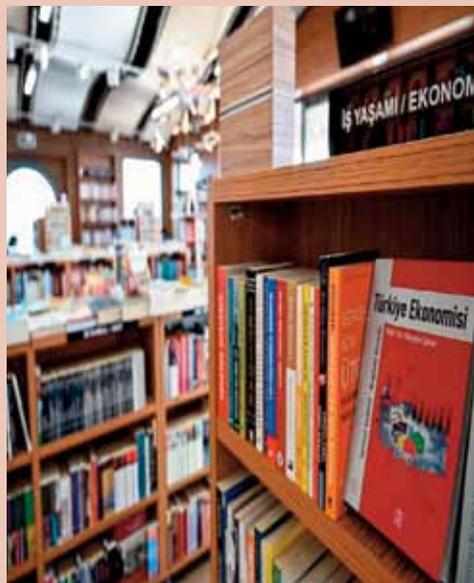
mans, chrétiens, arabes, amazighs, marocains, français ou espagnols jouaient ensemble dans l’indifférence totale de leurs origines”, s’est-il souvenu dans l’entretien précité.

Homme d’affaires et auteur d’un recueil de nouvelles “Les faucons de Mogador” et d’un roman, “Café Prag”, Bob Oré Abitbol prend un malin plaisir à décrire le quotidien d’une époque où les rires étaient plus fréquents que les larmes. Une époque drapée d’une paix et une insouciance disparue aujourd’hui. L’authenticité de l’œuvre ne provient pas uniquement des souvenirs détaillés de l’auteur qui magnifie les moments passés à grandir aux côtés des siens, mais aussi de ses protagonistes “pour la plupart réels et y figurant avec leurs vrais noms et prénoms”, précise Bob Oré Abitbol.

Enfin, “Le goût des confitures” est aussi un voyage dans une ville de Casablanca, où il faisait bon vivre, des ruelles du centre historique jusqu’à la corniche d’Aïn Diab, entre autres. Mais le plus saisissant dans cette œuvre reste la sensibilité mémorielle de son écrivain. Comme en témoigne son titre “C’est ma madeleine de Proust à moi”, s’enthousiasme Bob Oré Abitbol. “Aussi loin que je m’en souviens, ma mère concoctait des confitures de saison exquises et diverses : à l’orange, aux raisins et aux noix, aux figues ou aux coings. Cela embaumait toute la maison, le quartier, toute la ville, me semblait-t-il ! Mon âme entière était imprégnée de ce parfum sucré et si singulier. C’était une musique aux notes sucrées, un enchantement des sens”, se souvient-il dans son pur style.

C.E

En Turquie, les livres deviennent un luxe



Gulfer Ulas est désespérée. Avec la chute de la monnaie, la doctorante peine à s’offrir les ouvrages nécessaires à sa thèse et plus encore les romans qu’elle adore. En Turquie, les livres deviennent un luxe. Le secteur de l’édition, très dépendant des importations de papier, est frappé de plein fouet par la crise monétaire. Au risque de faire taire certaines des voix encore dissonantes du pays.

La livre a perdu un quart de sa valeur face au dollar sur l’année - avec un gouffre encore plus éprouvant de moins 58% mi-décembre - et l’inflation annuelle dépasse 21%: un sérieux coup porté au pouvoir d’achat des Turcs les plus modestes. “Le prix des livres explose. J’étudie les relations internationales et je dépense près de 1.000 livres turques par mois en bouquins” (environ 75 euros, soit un tiers du salaire minimum turc), confie Gulfer Ulas, rencontrée dans une librairie populaire du centre d’Istanbul.

“Lire des romans est une de mes passions”, poursuit la trentenaire, un ouvrage de l’écrivain allemand Thomas Mann en main. Mais ce loisir a atteint un coût exorbitant: “La première édition de ce livre coûtait 33 livres. Désormais, il est à près de 70 livres”. “Avant, j’aimais acheter les livres en plusieurs exemplaires pour les offrir à mes amis. Mais c’est devenu trop cher”, regrette de son côté

Ibrahim Ozcay. “Ils disent que c’est à cause des pénuries de papier. Ça ne me surprend pas, en Turquie tout est importé désormais.”

En l’espace d’un an, “le prix du papier est passé de 700-800 dollars à 1.500 dollars” la tonne, une hausse subite qui se répercute chez les libraires, explique à l’AFP Haluk Hepkon, propriétaire de la maison d’édition Kirmizi Kedi. “Imaginons que vous publiez un livre qui coûte 30 livres. S’il se vend bien et qu’il est réédité une semaine plus tard, le prix montera à 35 livres. Et Dieu seul sait combien il coûtera après une troisième ou quatrième réimpression”, poursuit l’éditeur.

“Au final, les gens seront obligés de se concentrer sur l’essentiel et de laisser tomber les livres”, craint M. Hepkon, pour qui le secteur de l’édition risque de “toucher le fond” dans un pays où les ventes sont traditionnellement faibles. Autre conséquence possible: les éditeurs, en difficultés financières, pourraient décider de publier moins.

Certaines maisons d’édition turques ont déjà présenté des excuses à leurs lecteurs pour ne pas avoir imprimé certains livres récents en raison des coûts d’impression trop élevés. La Turquie importe pour quelque 3 milliards de dollars de papier par an, selon une étude menée en 2018 par la Chambre de commerce d’Istanbul.

A L'Expo universelle de Dubaï, le monde célèbre le Maroc

L'exposition universelle Expo 2020 à Dubaï célèbre aujourd'hui solennellement la Journée nationale du Royaume du Maroc, à travers des spectacles de grande envergure, dont celui des Forces Royales Air (FRA) qui ont "illuminé le ciel de Dubaï de mille étoiles marocaines", s'est félicité, mardi, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

Dans une déclaration à Dubaï à la chaîne "Medi1TV", M. Qotbi s'est réjoui d'être "témoin d'un spectacle aussi magnifique" qui met à l'honneur le Royaume. "C'est un moment et une consécration extraordinaires", a-t-il affirmé.

"Une joie d'autant plus grande que de voir l'exposition organisée par la FNM orner le pavillon marocain, avec des artistes, des couleurs ainsi que de l'histoire de la peinture marocaine", a souligné M. Qotbi, mettant en exergue la beauté esthétique des divers pavillons présents à l'Expo 2020, notamment ceux de l'État des Émirats Arabes Unis et de l'Arabie Saoudite.

Une délégation marocaine de haut niveau, présidée par le chef de gouvernement, Aziz Akhannouch, et composée notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et



des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et de la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, a pris part aux célébrations officielles de la Journée nationale du Maroc à l'Exposition universelle Dubaï 2020.

Ces célébrations se sont déroulées en présence de la commissaire du pavillon marocain, Mme Fettah Alaoui, avec au

programme des réunions officielles ainsi que des spectacles.

L'Expo 2020 est considérée comme un incubateur des idées les plus influentes qui incite à trouver des solutions réalistes aux défis mondiaux. Cet événement international est le premier du genre à être organisé dans la région du Moyen-Orient, Afrique et Asie du Sud.

Bouillon de culture

Emission

M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, lance, dans le cadre du renforcement de la grille de ses programmes, une nouvelle émission-débat hebdomadaire intitulée "Bi kouli hodoue" (En toute sérénité).

Pendant près d'une heure, le journaliste Samir Benhatta recevra des invités de divers horizons pour un débat constructif autour de sujets meublant l'actualité politique, économique, culturelle, artistique et sportive.

Ouverte aux différentes idées et réflexions, "Bi kouli hodoue" se veut un espace de débat serein et une passerelle de rencontre et de communication. Cette nouvelle émission-débat sera retransmise sur M24 chaque mardi soir (20h30) et rediffusée chaque samedi à la même heure.

Pour son baptême de feu, "Bi kouli hodoue" remontera le fil des multiples réalisations accomplies au Maroc au titre de l'année qui tire à sa fin.

Pour disséquer cette thématique, ce premier épisode recevra le politologue Abdelfattah Naoum et le professeur des sciences économiques Zakaria Firano, l'expert économique et social Khalid Benali et le directeur du laboratoire de biotechnologie, Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, Azeddine Ibrahim.

La nouvelle émission-débat vient ainsi étoffer la grille de programmes de la chaîne M24, comptant déjà "Al Machhad Attakafi" (paysage culturel), présenté par la journaliste et poétesse Ouidad Benmoussa, "M Auto" animé par le journaliste Jalil Bannani et "Aalam Chahrazad" (le monde de Chahrazad) de l'animatrice Chahrazad Akroud.

M24 compte également lancer, au cours des prochaines semaines, des émissions d'analyse pour enrichir sa grille de programmes, qui couvre toute la journée par des séances d'information, comprenant des débats animés par des experts, académiciens, responsables, artistes et écrivains, qui discutent et commentent les informations, et analysent les dimensions et les contextes d'un fait d'actualité.

Festival

Le Festival de la bande dessinée d'Angoulême, initialement prévu du 27 au 30 janvier prochain, va être reporté en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, rapportent mardi les médias de l'Hexagone.

L'année dernière, dans le sillage des mesures prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie de Covid-19, les organisateurs du plus grand festival de BD de France avaient décidé de scinder l'événement en deux temps, avec une édition numérique en janvier (où avaient été remis des prix) et une manifestation avec du public, fin juin, finalement annulée.

Face à la flambée des contaminations et après les nouvelles mesures de restriction, dont les jauges, annoncées lundi, "l'idée n'est pas de forcer le destin à tout prix pour avoir un événement dégradé", a expliqué le délégué général Franck Bondoux, cité par la presse.

"Avec ce report, le festival aura un besoin vital d'une aide exceptionnelle" des pouvoirs publics, a-t-il ajouté.

Lundi, le gouvernement avait annoncé de nouvelles mesures pour freiner la cinquième vague de l'épidémie et du variant Omicron, dont le retour des jauges pour les grands rassemblements.

"Guide de la production du film documentaire", mode d'emploi pour jeunes réalisateurs



"Le guide de la production du film documentaire" est l'intitulé du nouvel ouvrage d'Azelarab Alaoui, qui vient enrichir l'expérience accumulée en matière d'écriture cinématographique au Maroc, en particulier celle se rapportant au documentaire, un genre de plus en plus prisé par les jeunes.

L'ouvrage de 187 pages, publié par le Centre Sijlmasa pour les «études et les recherches audiovisuelles, puise son importance dans son caractère pédagogique, combinant théorie et conseils pratiques avec l'ambition de faciliter le passage de l'idée-projet au film. Le livre s'articule en deux chapitres consacrés au "film documentaire entre hier et aujourd'hui" et "les étapes de la

production du film documentaire".

L'aspect pratique est présent en force puisque l'auteur qui est également réalisateur et producteur, a cette capacité de provoquer la curiosité et tenir en haleine le lecteur en présentant l'histoire du film documentaire, ses évolutions, ses outils et ses composantes.

Azelarab Alaoui évoque dans son nouvel opus, les questions polémiques dont la dichotomie objectivité/réalité dans le documentaire, de même qu'il revient sur la place importante qu'occupe désormais la narration dans ce type de film, laquelle apporte une valeur ajoutée aux événements et provoque le spectateur en l'amenant à s'appropriier l'expérience personnelle même du concepteur du film.

Entre le documentaire et la télévision, c'est une autre histoire ayant permis à ce genre de films de s'ouvrir sur de nouvelles perspectives, abstraction faite des contraintes liées à la diffusion et à la distribution. La télévision est devenue l'un des plus gros producteurs et investisseurs dans le documentaire mais aussi l'un de ses importants promoteurs.

Le réalisateur d'"Androman" et de "Kilikis, La cité des hiboux" analyse dans son ouvrage cette relation de convergence et de divergence entre le documentaire et le reportage de presse, deux univers différents sur les plans de l'écriture, de l'approche audiovisuelle et de l'angle de traitement du sujet, et du temps. Autrement dit, le documentaire et le reportage se rencontrent sur le plan de la recherche et la documentation.

En s'adressant aux jeunes qui vivent leur expérience audiovisuelle dans ce monde digitalisé, l'auteur constate que les technologies de la communication ont libéré le réalisateur des contraintes des sociétés de production et de l'emprise des distributeurs de films. Le digital a contribué à l'émergence de documentaires interactifs et des webdocumentaires, permettant une communication directe avec le public à travers des textes, des images et des vidéos, entre autres.

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
ASMI-DAFRIK "S.A.R.L."
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 09/12/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: ASMI-DAFRIK "S.A.R.L."
OBJET : IMPORT EXPORT LE SIEGE : CASA-BLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. APPT N°3 Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:

- Mr MOHAMED SAMIR BENIJA... 500,00 Parts
- Mr ADIL EL KASSMI... 500,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMED SAMIR BENIJA
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/12/2021 sous le numéro 805942

RC N°526983
Pour extrait et mention
N° 11 420/PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
DARB AUTO « S.A.R.L. »
DISSOLUTION ANTICIPE

• Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2021 les associés de la Société «DARB AUTO SARL », société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H CASABLANCA à décident de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mr. EL MAHDI HOUMANI, Mr. HASSAN MOUNJI en qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/12/2021 sous le numéro 806033.

N° 11 421/PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
SAMADOHA GROUP
« S.A.R.L. »

DISSOLUTION ANTICIPE
• Au terme de l'assemblée générale extraordinaire de la Société «SAMADOHA

GROUP SARL », société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H CASABLANCA à décident de dissoudre la société par anticipation, de nommer Mme SAMYA AMEZIAN EL KADDAOUI, Mme DOHA TADILI en qualité des liquidateurs et de fixer le siège de la liquidation 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/12/2021 sous le numéro 803104.

N° 11 422/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/11/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : «ES-SOUATLA CAR» SARL.
Siège Social: RC N°213 CITE RIAD BOUZNKA.

Associés :
Mr. ZAKARIA ESSITEL, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales

Mme. HALIMA EL OU-RAOUI, apporteur en numéraire 50 000,00 Dhs soit 500 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : • Location de voitures sans chauffeur.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gerance : la société est gérée par : Mr. ZAKARIA ESSITEL.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°7315, et Dépôt légal a été effectué le 27/12/2021 sous le N°692.

N° 11 423/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «SOCIETE DES JEUNES ARMATEURIERS» SARL.

Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTH-MANE –BOUZNKA.

Associé :
- Mr. ABDERRAZAK CHELLAL, apporteur en numéraire 60 000,00 dhs soit 600 parts sociales

- Mr. AHMED AMMI, apporteur en numéraire 40 000,00 dhs soit 400 parts sociales

TOTAL 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales
Objet :
- Bâtiments Et Travaux Publics.

- Travaux Divers Ou Constructions (entrepreneur de).

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gerance : la société est Gérée par : Mr. ABDERRAZAK CHELLAL et Mr. AHMED AMMI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°7309, et Dépôt légal a été effectué le 22/12/2021 sous le N°687.

N° 11 424/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/09/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «AMINE DYNAMICS» SARL.

Siège Social : BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTH-MANE –BOUZNKA.

Associé : Mme. FATIMA MARHABOU, apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts sociales

Objet :
- Travaux Divers Ou Constructions (entrepreneur de).

- Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant).

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gerance : la société gérée par Mme. FATIMA MARHABOU.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°7311, et Dépôt légal a été effectué le 22/12/2021 sous le N°689.

N° 11 425/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU LARACHE

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Equipelement et de L'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° 04/2021 CFR, dont la date d'ouverture des plis, programmée le 06/01/2022 à 11 H est reportée au 13/01/2022 à 11 H du matin.

Relatif aux :

TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4402 DU PK 13+010 AU PK 29+000 - PROVINCE DE LARACHE –.

Le reste demeure sans changement.

N°11 426/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et du Sport
Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

LYCEE QUALIFIANT MOHAMED VI - MARRAKECH

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 01/GARD/2022/LQMED VI
(Séance publique)**

Le 27/01/2022 à 10 H il sera procédé dans le bureau de Mr le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI Marrakech, sis au rue Mohammedia, HAY Azli, Marrakech, à l'ouverture des plis de l'AOO ayant pour objet :
Les prestations de service de Gardiennage, Sécurité et Surveillance du lycée qualifiant Mohamed VI – Marrakech, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de Mr. le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI Marrakech, à hay Azli - Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
5 000,00	Cinq Mille Dirhams	344 498,40	Trois cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dirhams quarante centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr. le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI Marrakech, à hay Azli - Marrakech ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Il est prévu une visite des lieux objet de cet appel d'offres le 25/01/2022 à 10h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°11 418/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

LYCEE QUALIFIANT MOHAMED VI - MARRAKECH

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N° : 02/NET/2022/LQMED VI
(Séance publique)**

Le 27/01/2022 à 12 H il sera procédé dans le bureau de Mr. le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI, Marrakech, sis au rue Mohammedia, hay Azli - Marrakech, à l'ouverture des plis de l'AOO ayant pour objet : **Les prestations de service de nettoyage et Entretien des bâtiments et locaux du lycée qualifiant Mohamed VI – Marrakech, en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de Mr. le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI - Marrakech, à hay Azli - Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
5 000,00	Cinq Mille Dirhams	329 636,74	Trois cent vingt-neuf mille six cent trente-six dirhams soixante-quatorze centimes

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr. le Directeur du lycée qualifiant Mohamed VI - Marrakech, à hay Azli Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Il est prévu une visite des lieux objet de cet appel d'offres le 25/01/2022 à 10h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°11 419/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OU-
VERTIN°02/2022/CBG
APPEL D'OFFRES
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES (PME)

Le 24/01/2021 à 11.00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ACHAT MATERIEL D'ENTRETIEN (ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC)

AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés despublics. www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (20.000,00dhs) Vingt mille dirhams.

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 593 946,00dhs(cinq cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-six dirhams)

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N°

2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune le 21/01/2021 avant 16 heures, heure limite de dépôt des échantillons et documents techniques.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4du règlement de consultation

N° 11 406/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OU-
VERTIN°03/2022/CBG
APPEL D'OFFRES
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES (PME)

Le 24/01/2022 à 12heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix pour :
ACHAT DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES ET ENGIN

AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de10 000.00 DHS (dix mille DHS)

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 261600.00dhs(deux cent soixante et un mille six cent dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

-Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'of-

fres doivent être déposés dans le PARC de la commune le 21/01/2022 avant16 heures, heure li-

mite de dépôt des échantillons.
*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'articleN°4du règlement de consultation.
N° 11 407/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de fixation de dispositifs de sécurité au niveau des routes suivantes

- ✓ RP2101 du PK22+000 au PK48+000
 - ✓ RP2104 du PK0+000 au PK44+000
 - ✓ RP2106 du PK0+000 au PK12+000
 - ✓ RP2107 du PK0+000 au PK37+000
 - ✓ RP2108 du PK0+000 au PK35+000
- Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/2021
OUVERTURE DES PLS LE 26/01/2022

Le 26/01/2022 à 10h30 (Dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de fixation de dispositifs de sécurité au niveau des routes suivantes :

- ✓ RP2101 du PK22+000 au PK48+000
 - ✓ RP2104 du PK0+000 au PK44+000
 - ✓ RP2106 du PK0+000 au PK12+000
 - ✓ RP2107 du PK0+000 au PK37+000
 - ✓ RP2108 du PK0+000 au PK35+000
- Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-huit mille huit Cent Dirhams (18 800,00 dhs).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent cinquante-six mille quatre cent quatre dirhams quatre-vingt Centimes (1 256 404,80 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETTLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETTLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du Règlement de la consultation.

Le Dossier technique doit comprendre :

*** Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
X	X.2	3

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation

b. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N°11 405/PA

المملكة المغربية
Royauté du Maroc
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas à Meknes
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Khénifra

AVIS rectificatif D'APPEL d'OFFRE OUVERT

N° 01/2022/DPEFLCD-Ka/CPBPF

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Khénifra déclare, aux associations désirant participer à l'appel d'offre ouvert N° 01/2022/DPEFLCD-Ka/CPBPF prévu le 19/02/2022, concernant l'amodiation du droit de chasse associative, qu'il y a lieu une rectification dans le nombre des lots proposés comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Province	N° du Lot	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie Approximative (Ha)			Type de gibier
				D.	P.	Totale	
Khenifra	01	Aguelmous	Zerg	-	627	627	Sédentaire
Khenifra	02	Aguelmous	Amzenour	-	1063	1063	Sédentaire
Khenifra	03	Aguelmous	Sayha	-	422	422	Sédentaire
Khenifra	04	Aguelmous	Ment	-	2282	2282	Sédentaire
Khenifra	05	Lehri	Tabouchit	-	716	716	Sédentaire
Khenifra	06	Moha ouhamou Zayani	Azdiac	-	517	517	Sédentaire
Khenifra	07	Aguelmous	Ait Assou	-	2117	2117	Sédentaire
Khenifra	08	Sidi Ameur Khenifra	Tirch	-	886	886	Sédentaire
Khenifra	09	Sidi Lamine	Timkhdoudine	-	2528	2528	Sédentaire
Khenifra	10	Kaf N'Sour	Znhina	-	2991	2991	Sédentaire
Khenifra	11	El Hammam	Issmoun	-	1077	1077	Sédentaire
Khenifra	12	Had Bouhssoussen	Lamri	-	1623	1623	Sédentaire
Khenifra	13	El Kbab	Taymat	-	2848	2848	Sédentaire
Khenifra	14	Sidi Lamine	Boussahel	-	1058	1058	Sédentaire
Khenifra	15	El Hammam	Lmessaour	-	431	431	Sédentaire

Sur ce le délai de réception des offres concernant l'amodiation du droit de chasse associative sera reporté à la date du 25/01/2022 à 11h.

N°11 404/PA

CABINET AL STICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
«AL STICHARYA IMMOBILIERE» SARL AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MOULAY ALI CHERIF, N°4 IMM N°2 TEMARA.
RC : 124219 IF: 24834456
I. Le 18/03/2019
Au siège social: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MOULAY ALI CHERIF, N°4 IMM N°2 TEMARA, Les associés de la société SARL «AL STICHARYA IMMOBILIERE» SARL ont décidé ce qui suit:
Première résolution: Cession des parts sociales; L'ensemble générale décide de prendre acte de cession de 450 parts sociales (113 parts sociales par Mr.HANAN CHERKAOUI, 113 parts sociales par Mr.LOTFI ZAHER et 224 part sociales par OTHMAN EL HAJAM). Repartis entre les cessionnaires comme suit:
Mme.LAMZAOURI NAJ-LAE 110 PARTS
M r . L A M H A R H A R YOUNES 220 PARTS
Mr. EL HISSOUFI MUSTAPHA 40 PARTS
Mme. KHADIJA TARYAOUI 40 PARTS
Mme.HAJAR LAMZAOURI 40 PARTS
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé de 1ère instance de TEMARA sous le n°2123 RC N°124219.
II. Le 13/08/2021
Au siège social: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MOULAY ALI CHERIF, N°4 IMM N°2 TEMARA, Les associés de la société à responsabilité limitée «AL STICHARYA IMMOBILIERE» SARL ont décidé ce qui suit:
Première résolution: Cession des parts sociales; L'ensemble générale décide de prendre acte de cession de 700 parts sociales (220 parts sociales par Mr.LAMHARHAR YOUNES, 220 parts sociales par Mr.LOTFI ZAHER et 110 part sociales par OTHMAN EL HAJAM, 110 part sociales par Mme LAMZOURI NAJLAE et 40 part sociales par Mme.LAMZOURI HAJAR). Repartis entre les cessionnaires comme suit:
- Mr. EL HISSOUFI MUSTAPHA 110 PARTS
- Mme. KHADIJA TARYAOUI 110 PARTS
- Mr.HANAN CHERKAOUI 480 PARTS
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé de 1ère instance de TEMARA sous le n°7067 RC N°124219.

N° 11 408/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Entretien des conduites assainissement et gravitaire de diamètre supérieure à 600 mm et des ovoïdes de DR8.
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT - N° 75DR8/C/2021
à Lot unique
Séance publique
La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien des conduites assainissement de refoulement et gravitaire de diamètre supérieure à 600 mm et des ovoïdes de DR8.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.200.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.
Le règlement des achats de

l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 409/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DE TROIS NOUVEAUX FORAGESCOTIERSA LA STATION DE DESSALEMENT DE LAAYOUNE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 76/DR8/C/2021
à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne :EQUIPEMENT ET RACCORDEMENT DE TROIS NOUVEAUX FORAGES COTIERS A LA STATION DE DESSALEMENT DE LAAYOUNE.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 8.430.000 ,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 84.300,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultative est prévue le 19/01/2022 à 11h00 au site de la station de dessalement de Laâyoune sise à la ville EL Marsa.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier

Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 09/02/2022 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 410/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Travaux d'entretien, de gestion et de surveillance des ouvrages de production aux centres de BOUJDOUR et de SIDI EL GHAZI à la Province de BOUJDOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 77/DR8/C/2021

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux d'entretien, de gestion et de surveillance des ouvrages de production aux centres de BOUJDOUR et de SIDI EL GHAZI à la Province de BOUJDOUR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.000.000,00DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Pro-

vinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 26/01/2022 à 10H00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmousaoui@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 411/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville de Boujdour.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 83DR8/C/2021
à Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale Des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Quartier administratif AV de la MECQUE à

Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville de Boujdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 840.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.400,00DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61 / 62.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 26janvier 2022a partir de10h00au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes sise au Quartier administratif, Av de la Mecque-Laâyoune.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Divisions Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier administratif, AV de la Mecque -Laâyoune. Fax : 05 28 89 24 93 - Email : stalha@onee.ma ; hrghia@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 11 412/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
Acquisition et installation
des vannes manuelles et
pneumatiques pour les
ouvrages de production à
la ville de BOUJOUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N° 85/DR8/C/2021
à Lot unique

Séance publique
La Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laâyoune, lance le pré-
sent appel d'offres qui
concerne : Acquisition et
installation des vannes ma-
nuelles et pneumatiques
pour les ouvrages de pro-
duction à la ville de Bouj-
our.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.800.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
18.000,00 DH.
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :

- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau.
Adresse : Quartier Admi-
nistratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, Tel :
0528 89 36 56-Fax : 0528 89
24 93.

- Le dossier d'appel d'of-
fres est remis gratuitement
aux candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

o Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes
(DR8) - Adresse : Quartier
Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune
avant la date et l'heure
fixées pour la séance d'ou-
verture des plis.

o Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'ordre de la Direction Ré-
gionale des Provinces Sa-
hariennes (DR8) - Adresse
: Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune avant la date et
l'heure de la séance d'ou-
verture des plis.

o Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.
L'ouverture publique des
plus aura lieu le
09/02/2022 à partir de
10H au siège de la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes (DR8) -
Adresse : Quartier Admi-
nistratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune. L'ou-
verture des enveloppes se

fait en un seul temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, contac-
ter la Division Achats de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes
(DR8) de l'ONEE-Branche
Eau - Adresse : Quartier
Administratif, Avenue de
la Mecque - Laâyoune -
Maroc - Tel : (212) 5 28 89
36 56 Fax : (212) 5 28 89
24 93. - Email :
stalha@onee.ma;hmous-
saoui@onee.ma

Les demandes d'éclaircis-
sements peuvent être éga-
lement formulées sur le
portail des marchés pub-
lics.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma>(Es-
pace Entreprise - rubrique
Achats).

N° 11 413/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU NORD
Entretien et maintenance
des équipements
des stations de pompage
d'assainissement relevant
de l'AMN/5
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
155DR9/C/AMN/5/2021
Séance publique

La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise 6, Rue Melilla,
Castilla, à Tanger lance le
présent appel d'offres qui
concerne : l'Entretien et
maintenance des équipe-
ments des stations de pom-
page d'assainissement
relevant de l'AMN/5.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives,
aux unions de coopératives
et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
1.800.000,00DH TTC.
Cette estimation reste in-
dicative et ne constitue
pas un montant maxi-
mum.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé
à 18.000,00 DH ou son équi-
valent en devise librement
convertible.

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale du Nord de
l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39
- 94-02-08/05-39-94-37-1

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :
• soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
• soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanga-
r avant la date et heure de
la séance d'ouverture des
plis.

• soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plus aura lieu le Mercredi
02/02/2022 à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger. L'ouverture
des enveloppes se fait en
un seul temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, contacter
la Division Achats de la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau :
- Adresse : sise 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger - Fax
: 05 - 39 - 94-02-08/05-39-
94-39-71

- courriel électronique :
fferrasi@onee.ma ;
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma>/(Es-
pace Entreprise - rubrique
Achats).

N° 11 414/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement et
Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 48/DAM/S/2021
à plusieurs lots
Séance Publique

La Direction Approvisio-
nement et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Prestations d'Inventaire
rapproché du patrimoine
de l'ONEE Branche Eau
- Lot N°1 : la Région de
Casablanca-Settat et la Région
de Béni Mellal-Khénifra
- Lot N°2: Région de Souss
Massa, Région de Marra-
kech-Safi
- Lot N°3: Région de Guel-
mim Oued-Noun, Région
de Laayoune Sakia El
Hamra
- Lot N°4: Région de
l'Oriental, Région de Fès-
Meknès, Région de Draa
Tafilaleet
- Lot N°5: Région de Rabat-
Salé-Kenitra, Région de

Tanger-Tétouan-Al Ho-
ceima et le patrimoine relevant
des Directions
centrales de l'ONEE
Branche eau

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à :
- Lot 1 : 7.231.200,00 DH
TTC
- Lot 2 : 7.231.200,00 DH
TTC
- Lot 3 : 6.531.600,00 DH
TTC
- Lot 4 : 7.891.200,00 DH
TTC
- Lot 5 : 7.891.200,00 DH
TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
- Lot 1 : 72.400,00 MAD
- Lot 2 : 72.400,00 MAD
- Lot 3 : 65.400,00 MAD
- Lot 4 : 79.000,00 MAD
- Lot 5 : 79.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier
de consultation peut être
retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,
Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- Soit déposé contre récé-
pissé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :
Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyé par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau des
marchés (DAM) à l'adresse
: Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres en début
de la séance publique d'ou-
verture des plis.

L'ouverture publique des
plus aura lieu le Mardi 15
Février 2022 à 09:00 (heure
locale) au Salle d'ouverture
de l'Immeuble G à
l'adresse : Avenue Moha-
med Belhassan El Ouaz-
zani - Rabat.
L'ouverture des enve-
loppes sera fait en un seul
temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, prière
de contacter l'entité
d'achat Division Achats
Industriels Spécifiques et
de Support de la Direction
Approvisionnement et
Marchés à l'adresse : Ave-
nue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220 -
Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et

téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :
<http://www.onep.ma>

N° 11 415/PC

Office National
de l'Electricité et de l'Eau
Potable (ONEE)
Branche Eau
Direction Régionale
DRAA-TAFILALET
Avis d'Appel d'Offres
ouverts
N° 115DRD/CA/1/2021
Séance publique

La Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Meknès lance l'appel
d'offres ouvert relatif à
l'acquisition des groupes
électrogènes des centres re-
levant de la Direction Ré-
gionale DRAA-
TAFILALET (DRD).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à:
1.320.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :
13.200,00 DH, ou son équi-
valent en devise librement
convertible.

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :

Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale DRAA-
TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau
Adresse : 20, Rue Antsirabe
BP 54 V.N Meknès.
Tél : (05)35520508 Fax :
(05)35524195

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consul-
tation, doivent être :

- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabe BP 54
V.N Meknès avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale DRAA-TAFILA-
LET de l'ONEE-Branche
Eau, sise à 20, Rue Antsi-
rabe BP 54 V.N Meknès
avant la date et l'heure de
la séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis au président
de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plus aura lieu le Mercredi
26/Janvier 2022 à 10 H 00 à
la Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabe BP 54
V.N Meknès.

L'ouverture des enve-
loppes se fait en un seul
temps.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les docu-
ments y afférents, contacter
La Division Achats de la
Direction Régionale
DRAA-TAFILALET de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à 20, Rue Antsirabe BP 54
V.N Meknès:

- Fax : : 05.35.52.41.95 -
Email :
yramchoun@onee.ma;
abouazizi@onee.ma,
Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>(Es-
pace Entreprise - rubrique
Achats).

N° 11 416/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 42/ 2021/B.P./PAZ

Le 01 Février 2022 à 10
heures il sera procédé,
dans les bureaux de Mon-
sieur le Président du
Conseil Provincial d'Azilal
à l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur of-
fres de prix, pour : Achat
de carburants et lubrifiants
pour le fonctionnement
des véhicules et engins du
Conseil Provincial d'Azil-
al.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Directeur Général des
services au conseil Provin-
cial d'Azilal, il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
dix mille dirhams, 00 Cts
(10.000,00 DH).

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de : trois cent
cinquante un mille dir-
hams, 00 centimes
(351.000,00 DH)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret N° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics ;
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du Directeur général
des services au conseil Pro-
vincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis ;
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 11 417/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 22/10/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: MA FENETRE S.A.R.L.
Siège Social: BD TADLA ETG 2 DERB MARRAKECH BLOC 9 N°94 - MOHAMMEDIA.

Objet : Les travaux de Menuiserie, travaux d'aménagement, ameublement et décoration
Capital Social : 100 000.00 DHS,

Gérance : Mme. EL FAH-FOUHI BOUTAINA
Dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 27/12/2021 sous les N°2720 et 29547

N° 11 427/PA

AIRSAIN SARL

Suivant un acte sous seing privé, en date du 21/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL.

DENOMINATION : AIRSAIN SARL

Objet social : DISTRIBUTION DE PRODUITS COSMETIQUES,.....

Siège Social : JNAN AL MOHIT ETF MG 1 GH4 J1 DAR BOUAZZA CASA-BLANCA.

Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000.00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1 000, intégralement libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs droits, à savoir :

MR. BENSASSI NOUR MOULAY KHALID : 500 Parts sociales numéroté de 1 à 500

MR OUADI AMINE : 500 Parts sociales numéroté de 501 à 1000

ANNEE SOCIALE : Commence le jour de l'Immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2021.

GERANCE : MR. BENSASSI NOUR MOULAY KHALID et MR OUADI AMINE, sont désignés comme cogérants sans limitation de durée.

BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés.

DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 27/12/2021, sous le N° : 44928, R.C N° : 526963.

Pour extrait et mention
La gérance

N° 11 428/PA

STE DONADA TRANS SARL AU
CONSTITUTION

IF :51616959
TP :31606327

Aux termes d'un acte SSP.

En date du 25/11/2021, il a été établi les statuts d'une société dans les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE DONADA TRANS SARL AU
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune,

Attribuées à monsieur MBAREK MOSTAQIM.
Siège sociale : GROUP AT-

TAKADDOUM GH2-17, 2 EMEETAGE
SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES.

Durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr MBAREK MOSTAQIM pour une durée illimitée.

- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 23/12/2021 S/N44297 im-

matriculée au registre de commerce de Casablanca S/N°526597.

N° 11 429/PA

STE AZIZA SECURITE SARL AU
CONSTITUTION

IF :51617321
TP :31606328

Aux termes d'un acte SSP.

En date du 25/11/2021, il a été établi les statuts d'une société dans les caractéristiques suivantes :
Dénomination : STE

AZIZA DE SECURITE SARL AU

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune,

Attribuées à monsieur OTHMANE JAOUAB.

Siège sociale : GROUP AT-TAKADDOUM GH2-17, 2 EMEETAGE
SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Objet : TOUTES MISSION DE SECURITE.

Durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr OTHMANE JAOUAB pour une durée illimitée.

- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 23/12/2021 S/N44298 immatriculée au registre de commerce de Casablanca S/N°526599.

N° 11 430/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

الجمعية الوطنية
للصحافة
الحرية والديمقراطية
الصحافة المهنية
الحرية والديمقراطية
الصحافة الوطنية



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Arrouad
 09.30 : Kokoub Tayha Ep12
 10.30 : Machi Bhal-houm
 10.50 : Oussrati
 11.50 : Bangalow Ep11
 12.20 : Rass Lam-hayen
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 3
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Téléfilm La warda La Hanane
 16.20 : Oujouh Midelt
 17.00 : Nafass Al Hayat
 18.00 : Machi Bhal-houm
 18.20 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Dhak Aâla Rassek
 18.55 : Dhak Aâla Rassek
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule
 19.10 : Bangalow Ep 12
 19.50 : Rass Lam-hayen
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sourtek Bin Aânyya
 22.20 : Aâbkariat Al Maghreb
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.40 : Domou'e Warda
 00.15 : Domou'e Warda
 00.50 : Nafass Al Hayat
 01.45 : Oujouh Midelt
 02.25 : Bangalow
 03.05 : Rdat Lwalida Saison 2
 03.40 : Kokoub Tayha Ep12
 04.35 : Tinoubka
 05.05 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:45:00 : FEUILLETON : AL IRT
 08:40:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
 09:30:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:10:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:05:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : ECO NEWS
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:40:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:50:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : MAGAZINE : Nt'arkou ou Nktachfou
 20:55:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE NARSA
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 22:45:00 : MAGAZINE : Nt'arkou ou Nktachfou
 22:50:00 : MAGAZINE : KOULLOUNA ABTAL
 23:50:00 : MAGAZINE : NIDAE
 00:10:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:40:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
 03:10:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
 03:40:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal
 04:25:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h25 : Tfou
 08h15 : Téléshopping
 08h55 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Avec toi pour Noel : Téléfilm
 14h30 : Tous en scène : Film
 16h10 : Baby boss : Film
 17h40 : Ici tout commence : Série
 18h15 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h05 : Sissi : Série
 23h15 : The holiday : Film
 01h50 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télématin
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 09h45 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 10h15 : Chacun son tour : Jeu



10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h50 : Le masque de Zorro : Film
 14h20 : Affaire conclue : Magazine
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h45 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série
 20h05 : Prodiges : Divertissement
 22h30 : Le concert de Paris : Concert
 00h30 : Votre télé et vous
 01h15 : 13h15 le dimanche
 02h00 : Affaire conclue
 02h45 : Courant d'art
 03h00 : Pays et marchés du monde
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place



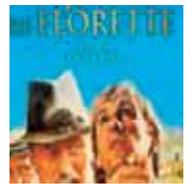
05h00 : M6 music
 05h55 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Ca peut vous arriver
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 12h50 : Noel entre nous : Téléfilm
 14h40 : Noel, cuisine et romance : Téléfilm
 16h30 : Les reines du shopping
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série
 20h05 : Le meilleur pâtissier : Divertissement
 22h30 : Le meilleur pâtissier : Divertissement
 00h40 : Incroyables gâteaux : Série doc
 01h40 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi
 19h50 : A musée vous, à musée moi : Série
 19h55 : L'aventure du Poséidon : Film
 21h50 : Le dictateur : Film
 00h50 : Les désaxés : Film
 01h50 : Israel, le nord
 02h45 : Israel, le sud



05h00 : Okoo
 09h55 : Outremer, le mag
 10h35 : Outremer l'info
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h10 : Mon nom est Personne : Film
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Questions pour un champion : Jeu
 17h30 : Le 18:30
 18h00 : Le 19-



20
 19h00 : Sauteurs de saison : Magazine
 19h20 : Plus belle la vie : Série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Jean et Florette : Film
 22h05 : Manon des sources : Film
 00h00 : Le grand échiquier
 02h10 : Les carnets de Julie
 03h00 : Les matinales
 03h20 : Slam
 03h55 : Questions pour un champion

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

EMPILE		LIBERT- AIRE	EN BERNE	DÉMON- STRATIF		AVION AFFRÉTÉ EN BEAUTÉ		BERGE RISÉE	PRONOM	MÈRE D'ISAAC	IL VEUT VOTRE BIEN
CAME											
BAGUE								ENVOLÉE			
POSSÉSSIF			EN TRANSE			MÉTAL				LETTRES DE BOURVIL	
LETTRES DE NASR			BLANCHIR	POSSÉSSIF PRONOM				PARTIRAI MELTE			
			ENZYME			CÉSIMUM EN QUANTITÉ				HÉLIUM QUARTIER DE BOSRA	
PETIT CUBE	BAINE	DE BERNE MÉTAL									PETIT DE L'AIGLE
DÉESSE GRECQUE DE L'AURORE				ROI DE POLOGNE	BUSTE CONTE						
SOLDAT CONNU										TÊTE D'OBUS	PLAN DE TABLE
		LETTRES DE DUBAÏ POSSÉSSIF				DE BAS EN HAUT PRONOM		UN DÉFI À LA NATURE ENZYME			
DONT ON NE PEUT DOUTER											
SITUÉE	MÉTAL			DÉCHIF- FRÉES						AUTEUR INCONNU	
				ARTICLE ESPAGNOL				A L'ENVERS LISSE			

Solution mots flechés d'hier

AVANT D'ÊTRE EN MARS	PLUS DE DANS	AVANT AUX DANS	FIN DE MARCHÉ	A	REVISE SUS PUN	LAVIE	B	POIS PROVISE NATIVE	T	ESPIONNE POUR LE GÉNÉRAL	NON DÉTECTÉ
IN	NC	INC	INER	ATION	ION						
POINT DE COROUAN NE	ORE	EXCÉL- TAIRTE	BAR	ROQUE							
AVALE	EU	FINANCÉ	NET	U	U						
AVION PEUR	E	ENVOIÉ	N	RE	IN						
B	AL	ISER	R	DI							
SEIGN MUSSE	CL	IP	O	TAGE							
NEE	E	E	N	A	F						
RENCH ARABE LE TOUS	T	A	T	I	L	L	O	N	N	E	R
CHERCH LA VÉRITÉ	A	U	T	O	M	N	E				
RENCH- SEIGNE MÉTAL	E	NOTE	R	E	R	U	E	U			
	O	R	T	M	T	M	O	U	L	T	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laïyoune)
Abdelah khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadia
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Disparate
- 2- Défense naturelle – Traité armé
- 3- Précis – Condition – Cardinal
- 4- Détourna – Voyelles
- 5- Triste
- 6- Carte – Examiner
- 7- Difficile – Anneau de corde
- 8- Récolte romaine
- 9- Conviât – Possessif
- 10- Querelle - Choisis

- chère à l'arabe
- 2- Lame – Appris – Drame jaune
- 3- Diplôme – Enchanté
- 4- Personnel – Ouverture – Ville serbe
- 5- Elle exprime les forces en présence
- 6- Aussi – Voyelles
- 7- Il fait sauter – Embrasée
- 8- Saison – Etat d'Europe
- 9- Elle tenait le ciel – En les – Plus secret
- 10- Inhumeras

VERTICALEMENT

- 1- Figure de rhétorique

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	I	G	E	O	N	N	I	E	R
2	A	S	E	R		O	U	R	S	E
3	L	O	R	S	Q	U	E		S	T
4	I	L	E		U	R		D	E	S
5	N	E		C	E	R	T	E	S	
6	D	E	L	A	T	I	O	N		R
7	R		A	B	E	T	I	S	S	E
8	O	P	T	A		U	T	I	L	E
9	M	O	I	S	I	R		T		L
10	E	U	N		D	E	T	E	N	U

Grilles de sudoku

Facile

				5				2
1	7			3		4		
2	3				6	7	8	
			9	1			4	3
	9		3	6	4			5
3	4			5	2			
	1	7	4				3	8
		3		8			9	7
6			5					

Moyen

8	2			3				5
	5				9			
	7	9	5	8		3		
		8		4		7		
	1		6		8		3	
		5		2		1		
		4		5	7	8	9	
			4				7	
	9			6			4	3

Difficile

2		8	5					
				6				
		5		3	7	1		6
	3	2		8				
5								1
				7		2	9	
4		9	1	5		8		
				4				
					6	3		7

Expert

2	4				7			9
			3	2		6		
				1				2
			8				9	
	8	9					3	5
		7			3			
1				9				
		5		8	6			
	7	1					6	4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	1	7	8	3	5	6	9	2
3	5	2	9	6	1	4	7	8
6	9	8	4	7	2	1	3	5
7	6	1	5	9	8	3	2	4
9	2	5	1	4	3	7	8	6
8	4	3	7	2	6	9	5	1
1	3	9	2	5	4	8	6	7
2	8	6	3	1	7	5	4	9
5	7	4	6	8	9	2	1	3

Moyen

1	3	9	4	8	2	7	6	5
4	8	6	5	1	7	2	3	9
5	2	7	3	9	6	1	8	4
9	5	8	7	6	1	4	2	3
6	1	3	2	5	4	8	9	7
2	7	4	8	3	9	5	1	6
3	9	5	1	7	8	6	4	2
8	6	2	9	4	5	3	7	1
7	4	1	6	2	3	9	5	8

Difficile

9	8	5	3	4	7	1	2	6
2	1	3	5	6	9	8	4	7
7	4	6	2	1	8	3	9	5
4	3	9	1	7	2	6	5	8
8	6	1	9	3	5	2	7	4
5	7	2	6	8	4	9	1	3
6	9	8	7	5	1	4	3	2
3	2	7	4	9	6	5	8	1
1	5	4	8	2	3	7	6	9

Expert

7	5	3	8	6	1	9	4	2
4	6	8	9	3	2	1	7	5
2	9	1	7	5	4	6	8	3
6	3	7	5	9	8	2	1	4
1	2	9	3	4	6	8	5	7
5	8	4	2	1	7	3	6	9
3	7	2	6	8	5	4	9	1
9	4	6	1	7	3	5	2	8
8	1	5	4	2	9	7	3	6

Sport

Premier League : Liverpool rate le coche à Leicester

Liverpool, deuxième du Championnat d'Angleterre, a manqué l'occasion de revenir à trois points du leader Manchester City en s'inclinant sur la pelouse de Leicester 1 à 0 lors de la 20^e journée, amputée de trois matches en raison du Covid-19.

Les Reds possèdent six longueurs de retard sur City, qui peut s'envoler en tête de la Premier League en cas de victoire à Brentford, mais conservent leur deuxième place à égalité de points avec Chelsea (3e), qu'ils affronteront dimanche.

Irrésistibles jusqu'à la mi-décembre, les joueurs de Jürgen Klopp enregistrent leur deuxième contre-performance de suite après un match nul à Tottenham (2-2 le 19 décembre).

Le bourreau des Reds, Ademola Lookman, qui n'était pas sur le terrain au coup d'envoi, n'a eu besoin que de deux minutes pour faire la différence lors de son entrée en jeu (1-0, 59e).

Auparavant, les Reds avaient eu trois occasions pour prendre le contrôle de la rencontre, avec un penalty manqué de Salah (14e), une autre tentative détournée par Kasper Schmeichel (32e) et un tir non cadré de Sadio Mané, pourtant dans une position idéale (55e).



En dehors du but concédé, les joueurs de Jürgen Klopp n'ont été vraiment menacés qu'une fois (tentative de Vardy contrée par Matip à la 35e) et peuvent nourrir des regrets.

Malgré une supériorité numérique durant une majorité de la rencontre, Tottenham a concédé le match nul sur

le terrain de Southampton (1-1).

Invaincu en championnat depuis l'arrivée d'Antonio Conte sur le banc, début novembre, Tottenham (6e place avec 30 points) a chuté de la 5e place au profit de West Ham (31 points), victorieux de Watford (4-1) dans l'après-midi.

Menés dès la 25^e minute après un but de James Ward-Prowse, les Spurs ont égalisé sur un penalty d'Harry Kane (41e), mais n'ont pas su prendre l'avantage, malgré une domination franche (13 tirs dans la surface de réparation en seconde de période).

Après avoir pris seulement un

point lors de ses trois derniers matches, West Ham s'est bien ressaisi sur le terrain de Watford.

Menée dès la quatrième minute de jeu après un but d'Emmanuel Denis, l'équipe surprise de cette première moitié de saison a su renverser la vapeur en seulement trois minutes par Tomas Soucek (27e), puis Saïd Benrahma (29e), avant que Mark Noble sur penalty (58e) et Nikola Vlastić (90+2) ne scellent le succès en seconde période.

Sans son entraîneur français Patrick Vieira, testé positif au Covid, Crystal Palace s'est de son côté facilement imposé face à la lanterne rouge Norwich (3-0).

Deux rencontres prévues ce mardi ont été reportées en raison de nombreux cas positifs de Covid: Arsenal-Wolverhampton et Leeds-Aston Villa. Newcastle-Everton, programmé jeudi, est également ajourné.

Malgré un nombre record de tests positifs (103 parmi les vingt clubs de l'élite), le spectre de mesures de restrictions supplémentaires dans les stades semble toutefois s'être éloigné à court terme. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a indiqué qu'aucune nouvelle annonce ne serait faite avant la fin de l'année.

Jauge sanitaire : Le sport français inquiet mais pragmatique

Une "mauvaise surprise" mais "on échappe au huis clos" : au lendemain de l'annonce par le Premier ministre Jean Castex du retour à une jauge sanitaire dans les enceintes sportives, le sport français oscille entre inquiétude et pragmatisme.

Face à l'envolée des contaminations ces derniers jours, l'exécutif a annoncé plusieurs mesures lundi, dont certaines vont à nouveau toucher le sport professionnel français : à partir de lundi et pendant trois semaines, "les grands rassemblements seront limités à une jauge de 2.000 personnes en intérieur et 5.000 personnes en extérieur", a indiqué M. Castex lundi.

Par ailleurs, les buvettes devront fermer avec l'interdiction de "la consommation de boisson et d'aliments dans tous les cinémas, théâtres, équipements sportifs et les transports collectifs", annoncée par le Premier ministre.

Ces deux mesures risquent de plomber les recettes des clubs de basket, de hand, de volley, de rugby et de football, déjà durement touchés depuis le début de la crise sanitaire.

"La mauvaise surprise, c'est qu'avec le retour de jauges, c'est une baisse des recettes, s'inquiète le président de Metz (D1 féminine de handball), Thierry Weizman. Cela diminue les recettes de 50%, de 4.000 spectateurs normalement, on va

passer à 2.000. Plus l'impact sur les buvettes, sur les prestations VIP qu'on ne va pas pouvoir assumer parce que c'est très compliqué (le service debout est arrêté), ça c'est embêtant".

Le championnat de handball masculin sera lui épargné puisque la StarLigue ne reprendra pas avant février pour laisser place à l'Euro, du 13 au 30 janvier en Hongrie et Slovaquie. Mais deux matches de préparation de l'équipe de France sont touchés: l'un le 7 janvier contre l'Egypte à Chambéry puis deux jours plus tard face à la Norvège à Paris-Bercy, dont la capacité avait déjà été ramenée, avant l'instauration des jauges, à 16.000 spectateurs à cause du Covid-19.

"La communion avec le public pour notre retour des Jeux malheureusement tombe à l'eau, c'est frustrant, a réagi le vice-capitaine des Bleus Luka Karabatic mardi en visioconférence. On n'est qu'à moitié surpris, on le voyait venir. Comme on sort d'une longue période de jeu à huis clos, j'essaie de me consoler en me disant que, malgré tout, 2.000, ce n'est pas rien".

En revanche, le rugby français, qui ne fait pas relâche, s'inquiète de l'impact économique de ces nouvelles restrictions : "Le rugby est un sport de convivialité dont les ressources, à plus de 60% en moyenne, sont liées à la présence du public et aux partenaires lors des matches, relève

le directeur général de la LNR, Emmanuel Eschalié. Un nouveau soutien aux clubs sera donc indispensable pour (...) compenser."

"Comme le Premier ministre l'a indiqué, des aides supplémentaires seront étudiées pour pallier les restrictions imposées. Le ministère a déjà consacré 107 millions d'euros en 2020 et 100 M EUR en 2021 à la compensation de perte de billetterie", a indiqué le ministère des Sports à l'AFP.

Un geste dont le Stade Brestois, pensionnaire de Ligue 1, "espère" bénéficier à nouveau, pour "aider à passer la vague, parce que ça commence à être difficile financièrement", a rappelé le directeur général du club breton Pascal Robert.

À l'automne 2020, l'enveloppe de 107 M EUR avait davantage profité au football (48 M EUR) et au rugby (40 M EUR) qu'au handball, basket et volley (4 M EUR), qui génèrent moins de recettes.

À l'inverse, le président du club de basket de Strasbourg, Martial Bellon, accueille les nouvelles restrictions avec pragmatisme : "On échappe au huis clos (...) Ce n'est pas une situation satisfaisante mais je crois qu'il faut rester raisonnable."

Concernant le football, la situation est par-

ticulièrement frustrante pour le Vannes OC (National 2, quatrième échelon), club amateur qui espérait remplir son stade en accueillant le Paris Saint-Germain lundi (21h10) en seizièmes de finale de la Coupe de France.

"Le manque à gagner est énorme, regrette le président du club, Maxime Ray. Pour des questions de sécurité nous avons dû neutraliser une tribune de 2.600 places pour les seuls supporters du PSG (...) qui devait rapporter 100.000 euros (et) n'en rapportera finalement que 5.000. Plus de 2.000 autres places ont été neutralisées en raison des nouvelles jauges. Le manque à gagner y est là aussi de 50.000 euros sans compter les réceptifs (buvette et chapiteau VIP) qui n'auront pas lieu et qui vont également faire perdre 50.000 euros."

"Un siège sur deux, ça avait un vrai sens", a quant à lui regretté le directeur général du RC Strasbourg Alain Plet, critiquant "une jauge à 5.000 assez incompréhensible".

Toujours en Coupe de France, Lens, qui devait recevoir Lille mardi, avait "demandé à son futur adversaire" et à la Fédération (FFF) d'avancer la rencontre "au dimanche 2 janvier", pour échapper à l'application de la jauge. "Impossible", a répondu le président du LOSC Olivier Létang mardi, au site l'Equipe.fr.

CAN-2021: Le Onze national à pied d'oeuvre à Maâmora

La sélection marocaine de football a entamé lundi un stage de préparation à huis clos au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora (Salé), en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), prévue au Cameroun du 09 janvier au 06 février prochains.

Les joueurs de l'équipe nationale ont commencé lundi à rejoindre le Complexe Mohammed VI de football, où ils subissent, à leur arrivée, un test de dépistage du covid-19, selon le protocole sanitaire en vigueur, indispensable pour prendre part aux séances d'entraînement, a indiqué mardi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les joueurs qui ont déjà rejoint le camp d'entraînement des Lions de l'Atlas ont effectué mardi deux séances d'entraînement, la première à 11h00 et la seconde en fin

d'après-midi (17h00), précise la fédération sur site internet. Mercredi, le sélectionneur national Vahid Halilhodzic a programmé deux séances d'entraînement, l'une en fin de matinée et l'autre en début de soirée.

Halilhodzic avait dévoilé, jeudi dernier, la liste des joueurs retenus pour la CAN-2021, marquée par la convocation pour la première fois de l'attaquant du FC Barcelone Abdessamad Ezzalzouli.

Cette liste a été renforcée lundi par la convocation de Badr Benoun (Al Ahly/Egypte), Soufiane Rahimi (Al Aïn/Emirats arabes unis) et Mohammed Chibi (AS FAR).

Lors des phases finales de cette 33ème édition de la CAN, la sélection nationale évoluera dans le groupe C aux côtés du Ghana, du Gabon et des Comores.



Le WAC défait par le truchement de ses propres joueurs

Raja-MAS et OCK-AS FAR pour clore la phase aller du championnat



Lahtimi bourreau des Rouges

Le FUS de Rabat s'est imposé 3 buts à 2 face au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, à l'occasion de la 15e journée de la Botola Pro D1 "Inwi". Le FUS a ouvert la marque à la 54e minute sur penalty marqué par Mehdi Karnas, avant de doubler la mise par Reda Hajhouj à la 58e minute. Par le biais d'un doublé de Mbenza Kamboleke (80e et 86e), les Rouges sont revenus au score. Le FUS l'a finalement emporté à la 90+3e minute avec un but de Montassar Lahtimi.

Au terme de ce match, les Fussistes, 18 points, se hissent à la dixième place du classement, tandis que les Rouge et Blanc se maintiennent à la première place avec 35 points. Dans l'autre match disputé mardi, l'Ittihad de Tanger (IRT) a surclassé le Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de 1 but à 0, au Grand stade de Tanger.

L'IRT a débloqué la situation à la 55e minute avec le seul but du match, signé Axel Meye. Au terme de cette rencontre, la formation de la ville du Détroit, 20 points, grimpe à la septième place,

alors que l'équipe gadière se maintient à la 14e place avec 12 points.

Quant au Mouloudia d'Oujda (MCO) et au Chabab de Mohammédia (SCCM), ils n'ont pas réussi à se départager (1-1) dans un match disputé au stade d'honneur d'Oujda.

L'équipe de la ville des fleurs a ouvert le score dès la 7e minute suite à un but d'Herve Guy. Le MCO a recollé au score à la 77e minute grâce à un but d'Abdellah Khafifi.

A l'issue de ce match, le club de l'Oriental, 11 points, occupe l'avant-dernière place, alors que le Chabab de Mohammédia est huitième avec 19 points.

A noter que cette quinzième journée du championnat, dernière manche de la phase aller, se poursuivra aujourd'hui avec la programmation de deux rencontres devant opposer le Raja au MAS (16h00) et l'OCK à l'AS FAR (18h15).

Les matches RSB-CAYB, DHJ-RCOZ et JSS-OCS devaient être disputés hier, sachant que le championnat va observer une trêve pour laisser place à la CAN, dont les débats sont prévus entre le 9 janvier et le 6 février prochain au Cameroun.

ROYAUME DU MAROC
MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

MDJS

APPEL D'OFFRES OUVERT N°2/2021 RELATIF À LA DESIGNATION D'UN OPERATEUR POUR LA GESTION DE L'EXPLOITATION DES JEUX DE LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

I. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres ouvert 2/2021 a pour objet d'attribuer à un/des opérateur(s) économique(s) ou un/des groupement(s) d'opérateurs économiques, le(s) contrat(s) de gestion de l'exploitation des jeux de la Marocaine des Jeux et des Sports, à compter du 1^{er} janvier 2023 et ceci pour une période initiale de huit années, prolongeable de deux années supplémentaires sous certaines conditions.

L'appel d'offres est divisé en deux lots. Le lot 1 porte sur les paris sportifs à cote fixe et paris mutuels (y compris les paris sur les compétitions virtuelles), à l'exception des paris sur les courses de chevaux et de lévriers. Le lot 2 porte sur les loteries, loteries instantanées à caractère sportif (y compris les jeux instantanés électroniques) ainsi que les tombolas. Les soumissionnaires peuvent remettre une offre pour un seul lot ou pour les deux lots. Ils peuvent également être déclarés adjudicataires des deux lots ou d'un seul lot.

II. MAITRE D'OUVRAGE

La société Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS)

III. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

1. RETRAIT DES DOSSIERS

Moyennant le paiement de la somme de dix mille dirhams (MAD 10 000,00) à verser sur le compte de la MDJS dont les coordonnées seront communiquées sur demande adressée au Coordinateur de l'Appel d'Offres à l'adresse AD-mj@mdjs.ma, le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des achats, 1^{er} étage, boulevard Rachidi à Casablanca. Une version électronique pourra également être communiquée sur demande du concurrent après règlement de la somme susdite.

2. PIÈCES À FOURNIR PAR LES CONCURRENTS

Les pièces à fournir par les concurrents devront être conformes aux dispositions du règlement de la consultation. Les pièces à fournir sont celles indiquées dans le dossier d'appel d'offres.

3. REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être remises au plus tard le 04 avril 2022 avant 10 heures, date et heure de la tenue de la séance d'ouverture des plis :

- en main propre contre reçu au siège de la MDJS ;
- à l'adresse du siège de la MDJS, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par pli acheminé par tout service de courrier express ; ou
- hors de la séance d'ouverture des offres au président de la commission d'appel d'offres et avant l'ouverture des offres.

4. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le 04 avril 2022 à 10 heures au siège de la MDJS sis au 33 boulevard Rachidi à Casablanca.

5. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Le montant du Cautionnement Provisoire sera de trois millions de dirhams (MAD 3 000 000) quel que soit le nombre de Lots pour lesquels le Soumissionnaire remet une Offre.

Marocaine des Jeux et des Sports
société anonyme de droit marocain, au capital de 5.000.000 dirhams, enregistrée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 22942, dont le siège social est situé au 33 boulevard Rachidi à Casablanca, Maroc

Le bagne oublié de la Gorgone, l'île du Diable de Colombie

Au bagne les "corrompus"! Fin octobre, un candidat à la présidentielle de 2022 en Colombie a proposé d'envoyer les politiciens véreux "sur l'île de la Gorgone".

Personne n'a vraiment pris la sentence au sérieux, mais elle a ravivé les mémoires d'un lieu tragique qui hante encore l'inconscient collectif en Colombie : le bagne de la Gorgone, où furent relégués jusqu'en 1984, souvent pour mourir, des milliers de prisonniers politiques et dangereux criminels.

Presque inconnue du monde, cette petite île du Pacifique, au large des côtes sud-ouest du pays, a pourtant toute sa place au côté d'Alcatraz, de l'île du Diable ou de Robben Island, dans le sinistre palmarès des colonies pénitentiaires.

Loin des regards, sous la menace des serpents qui pullulent sur la petite île, les prisonniers étaient livrés à l'arbitraire des gardiens et à la violence de leurs codétenus. "Maudit soit ce lieu", a témoigné l'un d'entre-eux, dans un poème laissé à la postérité.

De cette prison, il ne reste aujourd'hui que des murs dévorés par la jungle et l'humidité, visités par quelques rares touristes venus faire de la plongée ou découvrir une île à la biodiversité extraordinaire, devenue Parc national et reconvertie dans l'éco-tourisme.

On ne se rend à la Gorgone qu'en bateau, depuis la localité côtière de Guapi, perdue dans la mangrove. Il faut deux heures de barcasse à gros moteurs, secouée par les vagues du tout-puissant Pacifique, pour rejoindre l'île à près de 55 km des côtes.

L'île fut découverte en 1526 par les conquistadors espagnols qui y perdirent en quelques mois 87 hommes, tués par des morsures de serpents. Elle y trouvera son nom, en référence à la Méduse mortelle de la mythologie grecque.

Refuge des pirates, puis propriété privée, l'État colombien se l'approprie dans les années 1960 pour y construire une prison de "haute sécurité".

"Il y a beaucoup de légendes autour de la Gorgone", conte le déboussaillé Corazon de Jesus Aguino, technicien du parc 35 ans et petite figure locale. "La plupart sont invérifiables", alors que l'administration de l'époque a laissé bien peu de traces des sévices infligés dans ces murs.

"Ce qui est sûr, c'est que ce fut un lieu de châtements et de terribles souffrances", résume Corazon, crâne lisse comme un oeuf et carrure de catcheur.

La Gorgone, c'était plus d'un millier de prisonniers, reclus sur deux hectares derrière les barbelés : les criminels les plus dangereux du pays, condamnés



pour viol ou homicide. Mais aussi des détenus politiques, alors que la Colombie sortait d'une terrible guerre civile entre conservateurs au pouvoir et libéraux.

"Le bagne fut construit sur le modèle des camps nazis", explique le guide. Trois ou quatre patios, avec chacun ses dortoirs, et son "corridor de la mort" menant à son quartier disciplinaire. Un seul de ces blocs reste debout, mais ses murs sont lentement digérés par la nature luxuriante.

Des racines géantes poussent les parois, les lianes enserrant les fenêtres, la mousse qui recouvre tout, l'entêtant crissement des insectes imprègnent les lieux d'une inquiétante atmosphère, saturée par l'humidité qui colle à la peau. "Des visiteurs ressentent parfois quelque chose de très négatif", confie Corazon.

Un unique dortoir où nichent les chauve-souris échappe encore à l'inoxorable avancée végétale. "Tout est d'époque!". Des lits superposés en bois, où l'on dormait à même les planches,

sont siglés d'un anonyme numéro, 358, 256...

"Chaque prisonnier était désigné par un numéro". Très peu de visites. L'unique sortie, pour les plus dociles, était pour aller couper la forêt. Les 120 gardes régnaient en maître sur les bagnards. "Rien ne sortait d'ici", souffle Corazon.

Un lieu incarne à lui seul ce climat de violences, le quartier disciplinaire, avec les vestiges de ses cellules d'isolement, fermées chacune d'une lourde grille de fer.

La punition la plus redoutée était "le bidon" : un trou de basse-fosse de 80 cm de large, où le malheureux puni était forcé de rester debout des jours sans pouvoir faire le moindre mouvement, l'eau des averse mêlée aux excréments qui pouvait monter jusqu'au cou.

Tous rebouchés, ces "bidons" ont disparu à jamais.

Combien d'hommes sont morts à la Gorgone ? "Personne ne le sait vraiment. Mais les homicides étaient la première cause de décès", avance Corazon.

"La torture, les mauvais traitements, une nourriture infecte... à mon arrivée, la Gorgone était un enfer", reconnaît l'ultime directeur de la prison, le major Miguel Darío Lopez, que l'AFP a pu retrouver à Bogota.

Recettes

Soupe courgette carotte



Les ingrédients :

- 3 courgettes
- 3 carottes
- 1 tablette de bouillon de volaille
- 1 petit oignon
- 1 noix de beurre
- Sel, poivre

Préparation :

Pelez les courgettes et les carottes, rincez-les et coupez-les en rondelles.

Faites chauffer le beurre dans une grande casserole et faites suer l'oignon pelé et émincé.

Ajoutez les carottes et les courgettes.

Ajoutez ensuite la tablette de bouillon émiettée, salez, poivrez, couvrez d'eau à hauteur et portez à ébullition.

Baissez le feu et laissez cuire 20 minutes.

Mixez et servez bien chaud. (Au moment de mixer, vous pouvez ajouter 5 cl de crème fraîche)

Le pass sanitaire dans la peau

Surveillance terrifiante ou solution pratique face au Covid-19? En Suède, une entreprise spécialisée dans les implants à micro-puces a mis au point un pass sanitaire à porter sous la peau, dans un pays déjà en pointe en la matière.

"Je pense que cela fait tout à fait partie de mon intégrité d'être +puccé+, de garder mes informations personnelles avec moi", explique à l'AFP Amanda Back, une Stockholmienne qui utilise la puce sous-cutanée développée par la société DSruptive Subdermals.

Si la pratique reste confidentielle, plusieurs milliers de Suédois se sont fait poser ces dernières années un implant électronique inséré sous la peau pour remplacer clés, cartes de visite, billets de train... et pour certains désormais leur pass vaccinal.

La patrie de la série "Real Humans" est un des fiefs des "biohackers" ("biopirates") persuadés que ce type de solution est l'avenir de l'humanité, malgré les inquiétudes suscitées. "J'ai programmé la puce de façon à ce que mon pass sanitaire soit sur la puce. La raison, c'est que je veux toujours l'avoir à portée de main et quand je lis ma puce, je fais simplement glisser mon téléphone sur la puce, puis je la déverrouille et elle s'ouvre", ex-

plique Hannes Sjoblad, patron de DSruptive Subdermals, alors que s'affiche le document avec son pass sanitaire suédois.

"Une micro-puce implantée coûte une centaine d'euros pour les versions les plus avancées et si on compare par exemple aux bracelets connectés qui coûtent en général le double du prix, un implant peut se conserver 30 ou 40 ans. Alors qu'un bracelet se conserve 3 ou 4 ans", plaide l'entrepreneur.

Pour lui, le pass covid n'est qu'un des exemples d'application possibles, qui "sera plus quelque chose pour l'hiver 2021-2022", glisse-t-il, optimiste.

L'entrepreneur suédois, qui se dit "très intéressé" par les questions de vie privée, considère toutefois avec

"une grande inquiétude que beaucoup de gens voient les implants à puce comme une technologie effrayante ou de surveillance".

Ses implants "n'ont pas de batterie, ils ne peuvent pas transmettre de signal par eux-mêmes donc, en gros, ils sont endormis, ils ne peuvent pas dire où vous vous trouvez, ils ne sont activés que lorsqu'on les touche avec un smartphone", souligne Hannes Sjoblad.

Tous les utilisateurs sont volontaires, mais si quelqu'un les rendait obligatoires pour des détenus ou des personnes âgées en maison de retraite, "vous me trouverez sur les barricades pour me battre contre ça", assure-t-il. "Personne ne doit forcer quelqu'un à porter un implant".

